



جامعة الإخوة منتوري قسنطينة I  
Frères Mentouri Constantin I University  
Université Frères Mentouri Constantine I

كلية الآداب واللغات  
قسم الآداب واللغة الفرنسية



Faculté des Lettres et des Langues  
Département de lettres et langue Française

Faculty of Letters and Languages  
Department of letters and French language

# ***Techniques de Recherche (TR)***

***Cours destiné aux étudiants de 3ème année licence de français***

***Réalisé par Dre Saoussen BOUCHEMAA***

***Maître de conférences A***

**Université Frères Mentouri - Constantine 1**  
**Faculté des lettres et des langues**  
**Département de lettres et langue française**

**Fiche signalétique**

**Matière : Techniques de Recherche (TR)**

**Niveau : 3ème année**

- Coefficient : 2
- Crédits : 4
- Semestre : 1 et 2
- Volume horaire hebdomadaire : 1h30
- Volume horaire par semaines (15 semaines) : 21h30
- Modalité d'évaluations : contrôle continu 100%

**Unités d'enseignement :**

- Fondamental ☐
- Méthodologique ☒
- Découverte ☐
- Transversal ☐

**Section : Français**

**Spécialité : Didactique**

**Progression des enseignements du Socle Commun de LICENCE module :**  
**Techniques de Recherche « TR » niveau 3 -ème année**

**Module : Techniques de Recherche (TR)**

**Unité Méthodologie**

**NIVEAU 3<sup>ème</sup> année**

**Objectifs :** à l'issue de cette formation, l'étudiant sera capable de :

- 1- Connaître les étapes de la recherche
- 2- Connaître les techniques de recherche (questionnaire, entretien, ...)
- 3- Lire un ouvrage et élaborer une note de lectures
- 4- Exploiter et mettre en pratique les techniques enseignées

**Semestre 1**

**Introduction :**

- 1- Historique
- 2- Définition des mots clés : méthode, méthodologie, technique, recherche

**Chapitre 1 : Les étapes de la recherche scientifique**

- 1- Délimiter le sujet de recherche
- 2- Problématique
- 3- Questions du départ
- 4- Hypothèse
- 5- Cadre théorique de référence
- 6- Expérimentation (mise en pratique/ Test empirique)

**Semestre 2**

**Introduction : Rappel**

**Chapitre 2 : Techniques**

- 1- Initiation aux techniques de recherche**
  - a. L'observation
  - b. L'entrevue et ses types
  - c. Questionnaires
  - d. Analyse des contenus
  - e. Statistiques
  - f. Expérimentation

**Mode d'évaluation du module**

1. Nombre de TD par semestre ? **08**
2. Les TD s'effectuent sous forme de :

|                    |                                |
|--------------------|--------------------------------|
| Travail de groupe  | Travail individuel             |
| Devoir à la maison | Exposés (travaux de recherche) |

## *Distribution annuelle*

### **Semestre I : Les étapes de la recherche scientifique**

|                                                             |           |
|-------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction générale .....</b>                          | <b>7</b>  |
| <b>1- La recherche scientifique.....</b>                    | <b>15</b> |
| <b>2- La méthodologie de la recherche.....</b>              | <b>20</b> |
| <b>3- Délimiter le sujet de recherche.....</b>              | <b>23</b> |
| 3-1 Comment choisir un sujet de recherche ?.....            | 23        |
| 3-2 Comment délimiter un sujet de recherche ?.....          | 24        |
| 3-3 Les postulats de base d'une recherche scientifique..... | 27        |
| 3-4 Qu'est-ce qu'une recherche intéressante ?.....          | 27        |
| 3-5 Les trois niveaux de recherche.....                     | 28        |
| 3-6 Les modes d'investigation.....                          | 29        |
| 3-7 Les types de la recherche scientifique.....             | 31        |
| 3-8 Comment faire de la recherche scientifique ?.....       | 35        |
| 3-9 Les objectifs de la recherche.....                      | 40        |
| <b>4- Problématique.....</b>                                | <b>41</b> |
| 4-1 Qu'est-ce qu'une problématique ?.....                   | 41        |
| 4-2 Les composantes d'une problématique.....                | 42        |
| 4-2 Comment construire une problématique ?.....             | 44        |
| 2-3 Les trois temps d'une problématique.....                | 45        |
| 2-4 La construction du modèle d'analyse.....                | 45        |
| <b>5- Question du départ.....</b>                           | <b>46</b> |
| 5-1 La phase exploratoire.....                              | 47        |
| 5-2 La lecture.....                                         | 48        |
| 5-3 Les entretiens exploratoires.....                       | 49        |
| <b>6- Hypothèse.....</b>                                    | <b>50</b> |
| 6-1 Qu'est-ce qu'une hypothèse ?.....                       | 50        |
| 6-2 La formulation des hypothèses.....                      | 51        |
| 6-3 La typologie de la démarche.....                        | 58        |
| 6-3-1 La démarche inductive .....                           | 58        |
| 6-3-2 La méthode déductive.....                             | 59        |
| 6-3-3 La démarche hypothético-déductive.....                | 59        |
| <b>7- Cadre théorique de référence .....</b>                | <b>60</b> |

|                                                                   |           |
|-------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>8- Expérimentation (mise en pratique/ Test empirique).....</b> | <b>61</b> |
|-------------------------------------------------------------------|-----------|

## **Semestre II : Techniques de Recherche**

### **Introduction**

|                                                       |           |
|-------------------------------------------------------|-----------|
| <b>I- Initiation aux techniques de recherche.....</b> | <b>65</b> |
|-------------------------------------------------------|-----------|

|                              |           |
|------------------------------|-----------|
| <b>1- L'observation.....</b> | <b>67</b> |
|------------------------------|-----------|

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| 1-1 L'observation en situation.....                  | 69 |
| 1-2 Les types d'observation.....                     | 70 |
| 1-3 Quand utiliser l'observation en situation ?..... | 71 |
| 1-4 Comment préparer une observation ?.....          | 71 |
| 1-5 Comment réaliser une observation ?.....          | 71 |
| 1-6 Les avantages de l'observation.....              | 72 |
| 1-7 Les limites de l'observation.....                | 72 |

|                                          |           |
|------------------------------------------|-----------|
| <b>2- L'entrevue (l'entretien) .....</b> | <b>73</b> |
|------------------------------------------|-----------|

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| 2-1 Les types d'entretien..... | 73 |
|--------------------------------|----|

|                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| <b>3- Le Questionnaire.....</b> | <b>75</b> |
|---------------------------------|-----------|

|                                                        |    |
|--------------------------------------------------------|----|
| 3-1 Les caractéristiques d'un questionnaire.....       | 78 |
| 3-2 La construction proprement dite.....               | 78 |
| 3-3 La structure d'un questionnaire.....               | 79 |
| 3-4 Les types de questions .....                       | 79 |
| 3-5 Les avantages et les limites du questionnaire..... | 82 |

|                                  |           |
|----------------------------------|-----------|
| <b>4- L'expérimentation.....</b> | <b>85</b> |
|----------------------------------|-----------|

|                                        |    |
|----------------------------------------|----|
| 4-1 Types de contrôle de variable..... | 85 |
|----------------------------------------|----|

|                                     |           |
|-------------------------------------|-----------|
| <b>5- L'analyse de contenu.....</b> | <b>86</b> |
|-------------------------------------|-----------|

|                                             |    |
|---------------------------------------------|----|
| 5-1 Les types d'analyse de contenu.....     | 87 |
| 5-2 Les étapes de l'analyse de contenu..... | 87 |

|                                          |           |
|------------------------------------------|-----------|
| <b>6- L'analyse de statistiques.....</b> | <b>94</b> |
|------------------------------------------|-----------|

|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| 6-1 Les étapes de l'analyse statistiques..... | 94 |
| 6-2 Analyse des données collectées.....       | 96 |
| 6-3 Les conclusions.....                      | 97 |

|                                  |           |
|----------------------------------|-----------|
| <b>Conclusion générale .....</b> | <b>99</b> |
|----------------------------------|-----------|

|                             |            |
|-----------------------------|------------|
| <b>Travaux dirigés.....</b> | <b>101</b> |
|-----------------------------|------------|

|                                         |            |
|-----------------------------------------|------------|
| <b>Références bibliographiques.....</b> | <b>109</b> |
|-----------------------------------------|------------|

|                                                 |            |
|-------------------------------------------------|------------|
| <b>Listes des tableaux et des figures .....</b> | <b>114</b> |
|-------------------------------------------------|------------|

# **Introduction générale**

*« La recherche scientifique peut être perçue comme une aventure, c'est-à-dire un ensemble d'activités, d'expériences comportant du risque, de la nouveauté. Cette aventure se déroule dans le monde de la science. Elle ne se vit donc pas au hasard. Mais suit une démarche particulière faite de précision, de méthode, d'objectivité. L'aventure scientifique est à la fois exigeante et passionnante. Exigeante, car elle demande des efforts soutenus, de l'imagination, de l'ingéniosité, de la persévérance et de la maîtrise de soi. Passionnante, car elle procure la joie de la découverte, la sensation d'acquérir de nouvelles habiletés, le plaisir de progresser et la grande satisfaction d'avoir conduit un projet d'envergure à terme ». Maurice Angers (1996)*

Préparer un mémoire de master, s'inscrire en thèse de doctorat, c'est le début d'un gros effort. Mais c'est aussi pour l'étudiant entrer dans un monde totalement nouveau dont beaucoup n'ont pas les clés.

Ce cours est une initiation à la recherche scientifique, en effet, il vise à initier les étudiants à la rédaction scientifique. Il donne les outils nécessaires pour la rédaction de documents tels que le mémoire de master jusqu'à la rédaction de doctorat.

La recherche scientifique est un processus dynamique, une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, ce processus amène l'étudiant à apprendre et à repenser autrement, ainsi, l'étudiant est conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances. La recherche scientifique est une clef aux mains de l'homme qui non seulement ouvre les portes du changement, de la prospective et de l'innovation, mais également aide à optimiser ses outils et technique de production et à améliorer ses conditions de vie.

**Techniques de Recherche** (TR) est un cours destiné aux étudiants de 3ème année licence de français (LMD), a pour objectif d'équiper l'étudiant des compétences nécessaires pour chercher, accéder, utiliser, partager, produire, conserver les connaissances scientifiques et de manipuler les notions de la méthodologie en vue de réaliser un projet de recherche scientifique. L'étudiant est dans une phase d'initiation à la recherche pour s'apprêter à devenir un chercheur en suivant une formation en master qui aboutira à la réalisation de travaux de recherche. L'objectif principal de cette initiation est de l'amener à la constitution d'un projet de recherche, de lui apprendre à définir une question, un objet d'étude, un état des connaissances dans le domaine suivi, une méthodologie, un objectif en termes de résultat.

À travers ce cours l'étudiant aura des réponses de manière concrète aux questions suivantes : qu'est-ce que la recherche ? Comment construire un projet de recherche ? Comment trouver les ressources nécessaires à sa réalisation ? Comment mettre en forme ce projet de recherche ?

Afin d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements, le module TR se fixe des objectifs spécifiques tels que ;

- Inculquer aux étudiants un esprit scientifique ;
- Former des étudiants à l'autonomie en explicitant les balises de la recherche et la connaissance scientifique ;
- Comprendre les concepts de base sous-tendant la recherche et ses méthodologies ;
- Savoir rédiger le choix d'un sujet selon la spécialité ;
- Savoir délimiter un sujet ;
- Enoncer un problème de recherche, formuler une question de recherche, et élaborer une stratégie d'investigation permettant d'atteindre les objectifs fixés de manière rigoureuse et fiable.
- Faire une recherche documentaire (en bibliothèque ou en ligne)
- Identifier les thèmes de recherche les plus appropriés ;
- Identifier et définir une question de recherche appropriée ;
- Élaborer une proposition de recherche ;
- Distinguer entre une recherche qualitative et une recherche quantitative ;
- Savoir maîtriser les différentes techniques d'analyse (observation, questionnaire, enquête, ...) ;
- Organiser et conduire une recherche ;
- Rédiger des écrits scientifiques.

Le petit chercheur -étudiant- sera en mesure de réaliser un projet de recherche en utilisant les connaissances acquises d'une manière rigoureuse et pertinente en s'exerçant à la formulation de sujets de recherches, de problématiques, d'hypothèses, etc.

À partir de ce cours l'étudiant aura un bagage nécessaire pour une réalisation cohérente de son travail de recherche (mémoire de master ou autre), il aura ainsi la possibilité de le bâtir étape par étape.

La structure du module TR se subdivise en deux grandes parties, chacune aborde des points assurant une présentation claire et homogène au service de la recherche scientifique.

## - **Partie 1 : Les étapes de la recherche scientifique.**

Cette partie se compose de six points, il sera question dans un premier temps de mettre l'accent sur les principes de base de la recherche scientifique, afin d'apporter une distinction entre des concepts clés à savoir *méthode, méthodologie, méthodologie de la recherche et la recherche scientifique*.

Dans un deuxième temps, il sera question d'évoquer un concept important qui conduit la recherche scientifique, à savoir *l'esprit scientifique*.

Nous présenterons ensuite à nos étudiants une charpente de la recherche scientifique, ses caractéristiques et ses principes. De prime abord, nous dressons les éléments qui traitent la recherche à commencer par délimiter un sujet de la recherche, qui relève de la capacité à choisir un sujet en relation avec l'expérience et l'intérêt de l'étudiant, ce qui l'amène par la suite à tenir compte de la faisabilité de la recherche à entreprendre, en d'autres termes, anticiper à la fois les obstacles matériels et logistiques auxquels le chercheur risque de faire face. Il est nécessaire, vers la fin, de délimiter et de préciser, en plus du sujet, discuter des objectifs et des principes de la recherche scientifique. L'objet de cet enseignement est d'apprendre à l'étudiant à se situer par rapport au sujet choisi.

Le deuxième point de cette partie comprend le second élément constitutif de la recherche scientifique « *la problématique* », par le biais de ce principe l'étudiant aura l'occasion de connaître les différents éléments de la problématique et saura les identifier.

Pour le troisième point, l'étudiant est amené à formuler la(s) question(s) de la recherche, une question de départ est indispensable dans toute investigation. Poser une question de recherche conduit le chercheur à faire une réflexion, en filigrane et avec efficacité. Cette question vise à éclaircir une explication à propos de ce que l'on vient de constater comme difficultés.

Le quatrième point quant à lui sera consacré à l'hypothèse, à travers cet élément constitutif nous présenterons à nos étudiants et futurs chercheurs, les critères auxquels répond l'hypothèse aussi bien, que la typologie de la démarche scientifique.

Il sera question à travers les derniers points de cette partie de mettre un cadre de référence qui oriente une recherche, ensuite, faire une expérimentation afin de tester la validité des hypothèses élaborées.

## **- Partie 2 : Techniques de Recherche**

La partie nommée *Techniques de Recherche* porte sur les méthodes de recueil des données, nous évoquerons six techniques en allant de l'observation, l'entrevue, et le questionnaire, jusqu'à l'expérimentation. Tous ces points seront abordés d'une manière précise avec des illustrations. Nous présentons ce qui nous semble le plus adéquat en matière de choix des instruments d'analyse et de collecte de données.

Le dernier point sera accordé à l'étude de l'échantillonnage, grâce à cette représentation l'étudiant saura faire la distinction entre population et échantillon tout en lui offrant les balises des méthodes d'échantillonnage et d'analyse des données qui lui permettront de mener avec assurance le recueil des données et leur traitement.

La partie des travaux dirigés (TD), sera fondée sur des activités de recherche scientifique, de synthèse axée sur la description et l'explication des faits sociaux, ainsi que sur des activités d'analyse appliquée à partir d'outils approuvés et sélectionnés par l'étudiant.

- ***Prérequis du cours***

L'étudiant doit au préalable :

- Identifier et faire les distinctions de quelques concepts clés tels que : *méthode* et *approche*.
- Connaître les phases globales de la démarche scientifique.
- Connaître qu'est-ce un sujet de recherche.
- Connaître des termes spécifiques à la méthodologie et à la recherche scientifique.
- Faire une distinction entre quelques techniques de recherche.

# Semestre I

## Partie 1 : Les étapes de la recherche scientifique

**Objectifs :** À l'issue de ce chapitre, l'étudiant sera capable de :

- Apprendre à discerner les trois projets : l'avant-projet, le mémoire et la thèse.
- Comprendre les concepts opératoires relevant de la recherche scientifique et ses méthodologies.
- Savoir choisir un sujet de recherche et délimiter par la suite son champ.
- Détermine les différentes étapes dans la conduite de la recherche et l'argumentaire justifiant le pourquoi de la recherche.
- Formuler une question de recherche.
- Formuler une problématique.
- Faire la distinction entre problématique et question de recherche.
- Formuler une hypothèse de recherche et la contextualiser.
- Contextualiser la question dans le champ de la recherche.
- Identifier les éléments constitutifs de la recherche.

## Introduction

Faire de la recherche, c'est comprendre son nouvel environnement, c'est déployer certaines méthodes auxquelles l'étudiant n'a pas été directement confronté. Chaque, étudiant en fonction de sa discipline, de sa culture d'origine peut avoir eu un aperçu de certains résultats de recherche mais peu sont ceux qui bénéficié d'une réelle formation méthodologique à la recherche.

Faire de la recherche oui, mais est-ce que l'étudiant fait une distinction entre un avant-projet, un mémoire ou une thèse ? Il est clair, qu'avant d'entamer à présenter une définition et à discuter de la recherche scientifique il faudra discerner ces trois projets.

Un avant-projet est une phase préliminaire (une sorte de brouillon) précédant un projet de recherche (mémoire, thèse...). Il sert à définir l'objectif et le statut du projet. Il présente plus particulièrement un aperçu sur les activités à réaliser dans le cadre du projet de recherche en question.

Alors que le mémoire est un travail recherche individuel préparé et élaboré sous la responsabilité d'un directeur de recherche (encadreur). Il débouche sur un produit écrit à évaluer et à expertiser lors d'une soutenance publique. Celle-ci a lieu en présence du directeur de recherche, d'un examinateur, et du président du jury.

Le projet de doctorat ou une thèse se réalise dans le cadre d'une formation doctorale de troisième cycle, cette formation aboutit à : *La réalisation individuelle de travaux scientifiques originaux. Ces formations doctorales sont organisées en étroite liaison avec des laboratoires ou équipes de recherche dont la qualité est reconnue par une évaluation nationale périodique. Elles prennent en compte les besoins de la politique nationale de recherche et d'innovation et comportent une ouverture internationale. Elles constituent une expérience professionnelle de recherche, sanctionnée, après soutenance de thèse, par la collation du grade de docteur.*

Le doctorat, est un grade universitaire délivré après présentation et soutenance publique d'une thèse, il s'agit d'un travail scientifique original, qui permettrait une avancée en matière des connaissances dans la discipline scientifique en question.

## **1- La recherche scientifique**

### **- La recherche**

La recherche est une activité de l'enquête objective de connaissance sur des différentes questions. La recherche est un processus, une activité qui permet au chercheur d'appréhender le réel d'autant plus que le réel bien entendu échappe à son entendement, la recherche comme une activité est objective, elle porte sur des faits ou sur des phénomènes naturels par une question précise. Toute recherche doit aboutir à une réponse précise suscitée par une question précise.

La recherche est l'ensemble d'activités et/ou de travaux intellectuels visant à la découverte de connaissances scientifiques, une recherche de faits ou de vérité sur un sujet, une investigation organisée pour résoudre des problèmes, tester des hypothèses ou proposer de nouveaux produits. La recherche est systématique dans la mesure où elle suit des étapes ordonnées de manière logique :

- Comprendre la nature du problème étudié et identifier les champs de connaissances en lien avec un tel problème
- Établir l'état de l'art, c'est-à-dire collecter/étudier la littérature pour comprendre comment les autres chercheurs ont approché le problème
- Collecter les données de manière organisée et contrôlée en vue d'arriver à des décisions valides
- Analyser les données appropriées au problème étudié
- Tirer les conclusions qui s'imposent et faire les généralisations qu'il faut.

### **Pourquoi faire la recherche ?**

- Pour produire des nouvelles connaissances scientifiques
- Enrichir les connaissances existantes
- Pour faire de nouvelles découvertes ;
- Pour apporter des solutions innovatrices (améliorations) à des problèmes complexes ;
- Pour investiguer les lois de la nature (Causes/Effets qui s'exercent sur tous les phénomènes) ;

- Pour développer de nouveaux produits,
- Pour améliorer nos vies tout en tenant compte de l'état de la planète ;
- Pour faire avancer la science et les connaissances ;

En effet, l'université un établissement d'enseignement supérieur dont l'objectif est la production de la connaissance scientifique, sa conservation et sa transmission ; et aussi de servir la communauté.

La recherche suit une méthode scientifique :

- Elle intègre donc une utilisation du raisonnement inductif, déductif ou abductif.
- Ceci est fort utile pour expliquer et/ou prédire des phénomènes.
- La supposition basique de toute méthode scientifique est que : tout effet/observation a une cause

**Raisonnement déductif** : Il produit des particularisations : les conclusions sont plus spécifiques, ou pas plus générales, que les prémisses. C'est un raisonnement orienté vers l'application des connaissances existantes à des contenus particuliers, vers la production de connaissances à partir d'autres connaissances.

Exemple : Tout homme est mortel, or Socrate est un homme donc Socrate est mortel

**Raisonnement inductif** : Il produit des généralisations : les conclusions sont plus générales que les prémisses. C'est un raisonnement orienté vers la construction de connaissances.

Exemple : Socrate est un mortel, Socrate est un homme comme les mortels, donc tout homme est mortel

**Raisonnement abductif** : Tout d'abord, construire des hypothèses à partir des observations causales et des connaissances à priori (Raisonnement inductif), ensuite déduire ensuite les conséquences ou les implications à partir des hypothèses (Raisonnement déductif), et enfin tester les hypothèses (confirmer ou infirmer) dans le but de proposer des solutions aux problèmes.

## - **Scientifique**

*Le scientifique c'est ce qui est relatif à la science c'est -à-dire une croyance raisonnée.*

### **C'est quoi la science ?**

La science est tout corps de connaissances ayant un objet déterminé et reconnu et une méthode propre. Pour Roy (2010), la science est d'abord une démarche intellectuelle visant à comprendre et à expliquer le monde. La science est l'ensemble des connaissances et études d'une valeur universelle, caractérisées par un objet et une méthode fondée sur des observations objectives vérifiables et des raisonnements rigoureux. Elle est une méthode pour saisir le réel, des savoirs reconnus par une communauté scientifique, une organisation des savoirs formant des systèmes, un ensemble de principes et de normes de manière à arriver à la connaissance de la réalité.

Le travail de recherche est la construction d'un « *objet scientifique* ». Il permet à l'auteur de :

- ***Explorer un phénomène*** (Parcourir afin de recueillir des informations d'ordre scientifique, parcourir un fait pour y découvrir quelque chose)
- ***Décrire un phénomène*** (Donner une idée de quelque chose, en fournir une première approche à l'aide de traits directement observables)
- ***Classifier*** consiste à catégoriser, regrouper, mettre en ordre pour permettre des comparaisons ou des rapprochements. Les faits observés, étudiés, sont ainsi organisés, structurés, regroupés sous des rubriques, sous des catégories pour être mieux compris.
- ***Comprendre*** un problème (donner un sens à un phénomène, se faire une idée claire des causes, des conséquences, etc., qui se rattachent à telle chose et qui l'expliquent.)
- ***Expliquer*** un phénomène (Faire comprendre quelque chose par un développement détaillé, une démonstration écrite, orale ; Éclaircir, rendre compréhensible ce qui a un sens vague, obscur ou inconnu ; analyser, commenter et donner une interprétation argumentée) ;
- ***Résoudre*** un problème (Trouver, grâce à un processus d'analyse et de réflexion, la solution d'une difficulté, d'un problème)

- **Évaluer** une pratique (estimer, mesurer, apprécier, conjecturer...d'après les repères établis) ; la conjecture étant la construction intellectuelle d'un futur vraisemblable, l'explication anticipée qui attend sa vérification, soit de l'expérience, soit du raisonnement.
- **Anticiper** un évènement (Se représenter d'avance en esprit ce qui doit se produire ultérieurement, percevoir d'avance la réalisation d'une action)
- **Questionner** des résultats fournis dans des travaux extérieurs
- **Expérimenter** un nouveau procédé, une nouvelle solution, une nouvelle théorie ou une synthèse de deux ou plusieurs de ces objectifs. Ou une synthèse de deux ou plusieurs de ces objectifs.

Ce travail qui est essentiel en raison de ses enjeux scientifiques, sociaux, économiques, politiques et prospectifs demande que l'on en étudie les fondamentaux et la méthode. En effet, le travail de recherche est une clef aux mains de l'homme qui non seulement ouvre les portes du changement, de la prospective et de l'innovation, mais également aide à optimiser ses outils et technique de production et à améliorer ses conditions de vie.

L'objet de recherche est le phénomène, le fait, tel que le chercheur le construit pour pouvoir l'étudier. Il est « problématisé », sans pour autant être « connu », puisque le chercheur ne dispose pas encore d'une connaissance (une représentation explicative plus ou moins conceptualisée) qui à la fois réponde à cette problématique et ait été confrontée à des formes d'expérience (analyse de données, d'observations...).

L'objet de la recherche ou encore *research topic* tient dans la question générale « qu'est-ce je cherche ? » qui traduit l'objectif du chercheur (Aubert et al., 2008a ; Donada & Mbengue, 2007)

Faire de la recherche consiste à produire des connaissances valables. Mais dire cela implique que le chercheur, même débutant, soit en mesure d'appliquer un certain nombre de procédés pour y parvenir.

Pour apporter des éléments de réponse à cette question et pour faciliter l'accès à ce cours, il semble opportun de faire un détour (indispensable) sur la signification de certaines notions de base, à savoir ; méthode, méthodologie, technique et recherche.

**Méthodologie** est un mot qui est composé par trois vocables grecs : metà (« après, qui suit »), odòs (« chemin, voie, moyen ») et logos (« étude »).

Ce concept se rapporte aux méthodes de recherche permettant d'arriver à certains objectifs au sein d'une science. La méthodologie peut également être appliquée à l'art lorsqu'une observation rigoureuse est effectuée. La méthodologie est donc tout un ensemble de méthodes régissant une recherche scientifique ou dans une exposition doctrinale.

Dans le cas des sciences sociales, la méthodologie étudie la réalité sociale dans le but de trouver la véritable explication des faits sociaux par le biais de l'observation et de l'expérimentation commune à toutes les sciences.

Il est important de distinguer **la méthode** (la marche à suivre pour atteindre des objectifs) et la méthodologie (l'étude de la méthode). Il n'appartient pas au méthodologue d'analyser ou de vérifier une connaissance obtenue au préalable et acceptée par la science : il a pour fonction de chercher des stratégies valides pour augmenter ladite connaissance.

La méthodologie est une partie de la procédure de recherche (méthode scientifique) qui fait suite à la propédeutique et qui rend possible la systématisation des méthodes et des techniques nécessaires pour l'entreprendre. Il y a lieu d'expliquer que la propédeutique est l'ensemble de savoirs et disciplines nécessaires à la préparation de l'étude d'une matière. Le terme provient du grec pró (« avant ») et paideutikós (« concernant l'enseignement/l'apprentissage »).

En d'autres mots, la méthodologie est une étape spécifique procédant d'une position théorique et épistémologique, pour la sélection de techniques concrètes de recherche. Par conséquent, la méthodologie dépend des postulats que le chercheur considère valides, puisque l'action méthodologique sera son instrument pour analyser la réalité étudiée.

**La méthode** de recherche concerne toutes les méthodes qu'un chercheur emploie pour entreprendre un processus de recherche afin de résoudre un problème donné. Les techniques et procédures appliquées au cours de l'étude d'un problème de recherche sont appelées méthode de recherche. Elle englobe les méthodes qualitatives et quantitatives d'exécution des travaux de recherche, telles que les enquêtes, les études de cas, les entretiens, les questionnaires, les observations, etc.

Ce sont les approches qui aident à collecter des données et à mener des recherches afin d'atteindre des objectifs spécifiques tels que les tests ou le développement de théories. Tous les instruments et comportements, utilisés à différents niveaux de l'activité de recherche, tels que l'observation, la collecte de données, le traitement de données, les déductions, la prise de décision, etc., sont inclus. Les méthodes de recherche sont classées en trois catégories :

- **Première catégorie** : Les méthodes relatives à la collecte de données sont couvertes. Ces méthodes sont utilisées lorsque les données existantes ne suffisent pas pour atteindre la solution.
- **Deuxième catégorie** : intègre les processus d'analyse des données, c.-à-d. Pour identifier des modèles et établir une relation entre les données et les inconnus.
- **Troisième catégorie** : Comprend les méthodes utilisées pour vérifier l'exactitude des résultats obtenus.

## **2- La méthodologie de la recherche**

Comme son nom l'indique, est l'étude des méthodes, afin de résoudre le problème de la recherche. C'est la science d'apprendre la façon dont la recherche doit être effectuée systématiquement. Il fait référence à l'analyse rigoureuse des méthodes appliquées dans le flux de recherche, afin de s'assurer que les conclusions tirées sont également valides, fiables et crédibles.

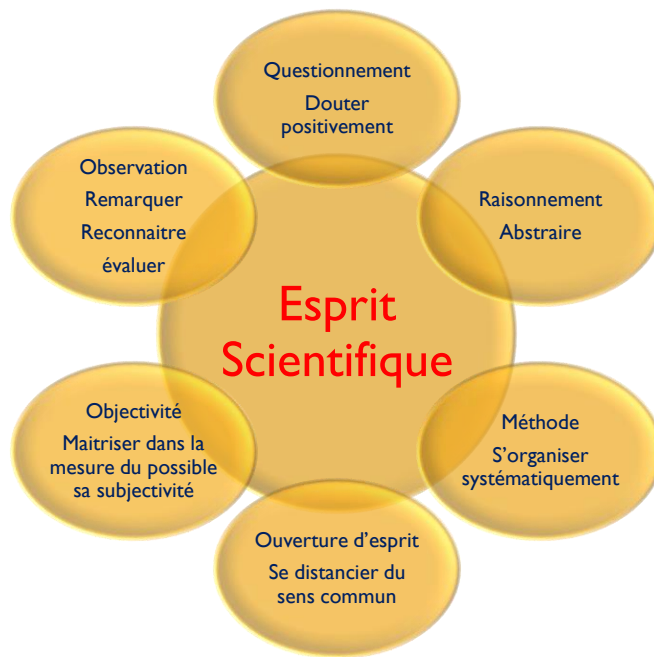
Le chercheur dresse un aperçu des différentes étapes qu'il a choisies pour comprendre le problème en question, ainsi que de la logique qui sous-tend les méthodes utilisées par le chercheur au cours de son étude. Il clarifie également la raison d'utiliser une méthode ou technique particulière, et non d'autres, afin que les résultats obtenus puissent être évalués par le chercheur lui-même ou par une autre partie.

Enfin, les techniques sont des procédures appliquées au cours de l'étude d'un problème de recherche appelées méthode de recherche. Elle englobe les méthodes qualitatives et quantitatives d'exécution des travaux de recherche, telles que les enquêtes, les études de cas, les entretiens, les questionnaires, les observations, etc.

Pour adopter et appliquer les techniques de recherche, l'étudiant-chercheur est appelé à stimuler son cerveau à la recherche pour avoir un ***esprit scientifique***. Car avant de commencer une activité, il faut habituellement s'y préparer mentalement, adopter telle ou telle attitude susceptible d'en favoriser la réussite. Par exemple : la concentration est nécessaire devant une feuille d'examen. L'activité scientifique requiert également une préparation mentale, car la science n'est pas d'abord un ensemble de connaissances à apprendre mais bien une activité qui, par le biais de recherches, produit des connaissances. L'attitude, les dispositions mentales propres à cette activité et qui doivent caractériser tout ou toute scientifique, c'est ***l'esprit scientifique***.

L'esprit scientifique se caractérise par six dispositions mentales : L'observation, le questionnement, le raisonnement, la méthode, l'ouverture d'esprit et l'objectivité.

La figure ci-dessous illustre notre propos :



### *Les qualités d'un esprit scientifique*

Chacune de ces dispositions joue un rôle à l'un ou l'autre moment de la conduite d'une recherche.

***L'observation***, l'action d'examiner avec soin un phénomène. L'esprit observateur, en ce sens, est un esprit curieux. Observer c'est d'abord remarquer, ensuite reconnaître ou identifier la personne ou la chose comme connu ou pas. Enfin, évaluer la personne ou la chose. Pour les scientifiques c'est une préoccupation majeure ; leur esprit doit y demeurer attaché comme le sont les yeux de l'automobiliste à la route. Elle permet de vérifier ses suppositions.

***Le questionnement***, action de s'interroger sur un phénomène. C'est un esprit qui aime interroger. Le questionnement est la clé pour ouvrir les portes du savoir en se doutant positivement ; c'est plutôt penser qu'en science toute affirmation n'est que provisoire. Le doute nous conduit à la découverte, admettre qu'il n'y a pas de certitudes en science. Le questionnement contribue à délimiter l'objet de recherche. Le raisonnement, action de concevoir par l'esprit. La capacité d'abstraction est la faculté de concevoir ce qui ne se donne pas immédiatement à la perception. C'est isoler par la pensée ce qui fait partie d'un tout.

**Le raisonnement** est à la base de la formulation du problème de recherche. Il permet, de plus d'analyse et d'interpréter la réalité. La méthode, action de rigueur et d'ordonnance. Elle est l'ensemble des procédures, des démarches précises adoptées pour en arriver à un résultat. En science il existe donc des méthodes, des étapes à suivre de façon systématique. Le bien-fondé et la validité d'une recherche seront jugés principalement à partir de la pertinence de la méthode et des moyens de sa mise en pratique.

**La méthode** consiste en procédures visant l'organisation de la recherche. L'ouverture d'esprit, attitude permettant d'envisager de nouvelles façons de penser, ouvert à ce dépassement du sens commun. Une maîtrise de soi, laisser de côté, les préjugés et être prêt à accepter des conclusions qui contredisent les idées reçues, se méfier des explications spontanées ou des expériences antérieures. Il faut rester ouvert à des résultats inédits, voire inhabituels.

**L'ouverture d'esprit** doit se maintenir tout au long de la recherche.

**L'objectivité**, qualité de ce qui rend compte de la réalité le plus fidèlement possible en contrôlant sa subjectivité. L'objectivité est un idéal à atteindre.

### **3- Délimiter le sujet de recherche**

#### **3-1 Comment choisir un sujet de recherche ?**

Choisir un sujet de recherche scientifique est une tâche primordiale, comme le souligne André Ouellet : *« tous les auteurs sont unanimes pour accorder au choix du sujet une importance primordiale. En recherche, le secret de la réussite réside fréquemment dans la sélection d'une bonne question, d'un bon sujet de recherche. »* sa réalisation exige un effort considérable. De ce fait, le chercheur peut s'inspirer de plusieurs facteurs pour identifier le sujet à étudier, à savoir :

- le contexte social (son vécu) et l'intérêt personnel,
- les exigences académiques,
- la fiabilité du sujet de recherche,
- l'originalité du sujet dans le domaine scientifique,

- le développement des recherches exploratoires.

Cependant, il est nécessaire de :

- choisir un sujet original et d'actualité

- choisir un sujet en relation avec l'expérience

- choisir un sujet qui intéresse non seulement le chercheur mais aussi les professionnels du domaine et les collègues,

- choisir un sujet réalisable, tout en prenant en considération les facteurs : temps de réalisation, disponibilité du corpus et le traitement des données.

Une fois le thème choisi, il faut encore se poser un certain nombre de questions afin de pouvoir délimiter le sujet.

### **3-2 Comment délimiter un sujet de recherche ?**

Dans ce stade, le problème de la recherche étant bien déterminé, il est nécessaire de fixer les limites du sujet, tout en les justifiant. Cette délimitation pourrait se faire en s'appuyant sur le questionnement Quintilien (QQQOCP) qui permet de poser des questions susceptibles de déterminer l'angle sous lequel le sujet va être traité :

| <b>Quoi ?</b> Description de l'activité, de la tâche ou du problème:                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Questions :</u><br>De Quoi s'agit-il ?<br>Quel est l'état de la situation ? Quelles sont les caractéristiques ? Quelles sont les conséquences ? Quel est le risque ?                                                                                                        | <u>Cible :</u><br>Actions, procédés, objet, méthode, opération...                                            |
| <b>Qui ?</b> Description des exécutants, acteurs ou personnes concernées                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                              |
| <u>Questions :</u><br>Qui est concerné ? Qui a le problème ?<br>Qui est intéressé par le résultat ?<br>Qui est concerné par la mise en œuvre ?                                                                                                                                 | <u>Cible :</u><br>Responsable, victime, acteur.....<br>Compétence, qualification ...                         |
| <b>Où ?</b> Description des lieux                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                              |
| <u>Questions :</u><br>Où cela se produit-il et s'applique-t-il ? Où le problème apparaît-il ?<br>Dans quel lieu ?                                                                                                                                                              | <u>Cible :</u><br>Lieux, local, distance, service ...                                                        |
| <b>Quand ?</b> Description des temps                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                              |
| <u>Questions :</u><br>Depuis quand existe ce problème ?<br>Quand cela apparaît-il ?<br>Quand le problème a-t-il été découvert ? Quelle est sa fréquence ?<br>Quand se produit le risque ?                                                                                      | <u>Cible :</u><br>Mois, jour, heure,<br>Moments, périodicité, fréquence, prévisibilité<br>Durée, délais, ... |
| <b>Comment ?</b> Description de la manière ou de la méthode                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                              |
| <u>Questions :</u><br>Comment se produit le problème ? De quelle manière ?<br>Dans quelles conditions ou circonstances ? Comment procède-t-on ?<br>Avec quelles méthodes, quels moyens, ... ?<br>Comment mettre en œuvre les moyens nécessaires ?<br>Avec quelles procédures ? | <u>Cibles</u><br>Méthode, modes opératoires,<br>Organisation, procédures, règlements,                        |
| <b>Pourquoi ?</b> Cette question peut se poser à la suite des autres questions mais il convient aussi de la poser pour toutes les questions Quoi ? Qui ? Ou ? Quand ? Comment ? Pour mener une analyse critique, à chaque question se demander Pourquoi ?                      |                                                                                                              |

Tableau établi par P. Fraisse / C. Clerget (2014)

- Source : [https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/fileadmin/fichiers\\_auteurs/cdi\\_outil\\_pedagogique/Dispositifs\\_d\\_aid e/D%c3%a9limiter-le-sujet.pdf](https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/fileadmin/fichiers_auteurs/cdi_outil_pedagogique/Dispositifs_d_aid e/D%c3%a9limiter-le-sujet.pdf)



### Schéma du questionnement de Quintilien (QQQOCP)

En somme, la délimitation d'un sujet de recherche doit toucher, selon Omar Aktouf (1987 : 53-54) trois éléments primordiaux :

- **Le cadre de l'expérience** : il s'agit du champ théorique et temporel, le terrain de la recherche, exemple : le champ de la micro linguistique, la sociolinguistique ...,
- **Les objectifs visés à atteindre** : dans certains cas, étudier des variables en termes d'objectifs, exemple : déterminer les causes qui peuvent contribuer à l'épanouissement de certaines langues au détriment des autres.
- **L'apport de la recherche** : l'utilité des résultats obtenus pour le développement du champ de recherche en question, exemple : trouver, à la lumière des résultats obtenus, les solutions qui permettent le bon apprentissage des langues étrangères.

De surcroît, avant de se lancer dans ce travail, il semble important, selon J. Berrebeh de vérifier :

- La quantité de travail à consacrer. (Livian, 2015 ; Berrebeh, 2013)
- La faisabilité de la recherche à entreprendre (prévoir les entraves matériels et logistiques qui pourraient freiner le travail du chercheur : disponibilité du corpus et des sources)

- La question de recherche, celle qui orientera la recherche et définira les objectifs à atteindre. (Livian, 2015 ; Berrebeh, 2013).

### **3-2 Les postulats de base d'une recherche scientifique**

- *Le déterminisme* : la recherche vise à repérer les constantes qui déterminent la régularité des choses, elle s'appuie sur le principe de causalité.
- *L'empirisme* : la recherche s'appuie sur le recueil des faits qui organisent un phénomène, ce qui permettra établir des modèles.
- *L'intégration théorique* : elle vise à déterminer les lois qui gèrent le fonctionnement des choses. Une loi est réfutable jusqu'à preuve du contraire.
- *La dimension dynamique* : elle s'appuie sur le principe de la perpétuelle évolution et la progression. Il n'y a jamais de résultats stables et définitifs, il y a toujours des perspectives de promotion.
- *La dimension publique* : la science vise à rendre ses résultats publics.
- *Évolution paradigmatique* : il s'agit d'un modèle, d'une loi dont le fonctionnement est attesté par science. L'objectif est de faire évoluer ses modèles en déterminant les causes et les conséquences.

### **3-4 Qu'est-ce qu'une recherche intéressante ?**

La définition scientifique de la recherche stipule qu'elle ne doit pas seulement être de qualité, elle devrait aussi être intéressante. En d'autres termes, elle doit contribuer à la réalisation d'une étude nouvelle. Plus précisément, le chercheur doit être en mesure :

- de produire quelque chose qui est nouveau d'une manière ou d'une autre.
- d'apporter des réponses à de nouvelles questions ou à d'anciennes questions sans réponses appropriées,
- de répondre avec plus de pertinence à des questions traitées dans la littérature,
- de soutenir des réponses existant déjà dans la littérature par une nouvelle argumentation.
- d'appliquer une théorie traditionnelle à un type de cas contemporain.

A. Boaz et D. Ashby suggèrent que les « *conceptualisations de la qualité en recherche doivent être poussées au-delà de la seule qualité méthodologique et traiter du "caractère pertinent" de la recherche* » (2003 :12). Ces auteurs traitent des dimensions de la « pertinence », c'est-à-dire la « pertinence des méthodes selon les

objectifs de la recherche » et « la pertinence de la recherche en fonction de l'utilisation probable de ses constatations ».

Ayant centré ses travaux sur la recherche pour le développement, M. Yule affirme aussi que l'utilité, l'accessibilité et la qualité des résultats, selon les besoins des utilisateurs dévoilent d'importants éléments de la qualité en recherche (2010 :1).

En outre, à travers une recherche intéressante le chercheur peut apporter :

- de la satisfaction personnelle,
- quelque chose qui « fait plaisir » à une certaine communauté
- des réponses à des questions qui sont importantes pour le développement d'un domaine scientifique,
- des réponses à des questions qui sont importantes pour l'amélioration d'un programme déjà établi,
- des réponses à des questions posées par la communauté scientifique.

Dans l'ensemble, on peut avancer que les définitions sont unanimes pour définir ce qu'est une bonne recherche en s'appuyant plutôt sur une interprétation globale des termes « qualité » et « excellence », employés de façon interchangeable.

### **3-5 Les trois niveaux de recherche**

La recherche s'appuie essentiellement sur trois niveaux constitutifs :

#### **a- La description**

La description se donne pour objectif de caractériser la nature des phénomènes à étudier et de déterminer leurs points de partage. Elle peut être le centre d'une recherche : à titre d'exemple déterminer tous les aspects d'un processus ou d'une méthode d'apprentissage. Pour une recherche, la description peut occuper la première phase de l'analyse dans la mesure où elle se charge de présenter les résultats d'une observation ou d'une enquête exploratoire. À ce niveau de la recherche, la présence d'une méthode rigoureuse et d'hypothèses bien élaborées, s'avère crucial.

#### **b- La classification**

La classification permet de catégoriser, répartir, ordonner, afin de pouvoir établir des comparaisons ou des rapprochements. La matière analysée ou étudiée se trouve

ordonnée, structurée, répartie en catégories et sous-catégories pour faciliter sa compréhension.

### **c- *L'explication / compréhension***

Comme son nom l'indique, ce niveau se présente comme une phase qui va apporter des réponses pertinentes à la question « pourquoi ? ». Autrement dit, il fournit des informations expliquant la genèse d'un phénomène et les causes qui ont fait qu'il soit arrivé à l'état actuel. Les explications doivent être en mesure de véhiculer des réponses clarifiant ainsi les relations entre des phénomènes et déterminant les conditions dans lesquelles certains phénomènes ou certains événements ont pu avoir lieu.

## **3-6 Les modes d'investigation**

Les modes d'investigations sont déterminés par les paradigmes de recherche et les objectifs du chercheur. Ce dernier a le choix entre trois modes d'investigation : l'approche quantitative, l'approche qualitative et l'approche mixte.

### **a- L'approche quantitative**

Cette approche vise à recueillir des données observables et quantifiables. Ce type de recherche consiste à décrire, à expliquer, à contrôler et à prédire en se fondant sur l'observation de faits et événements « positifs », c'est-à-dire existant indépendamment du chercheur, des faits objectifs. Cette méthode s'appuie sur des instruments ou techniques de recherche quantitatives de collecte de données dont en principe la fidélité et la validité sont assurées. Elle aboutit à des données chiffrées qui permettent de faire des analyses descriptives, des tableaux et graphiques, des analyses statistiques de recherche de liens entre les variables ou facteurs, des analyses de corrélation ou d'association, etc. Pour rapprocher les propositions théoriques de la réalité, ou pour confronter les hypothèses à l'observation, il faut opérationnaliser les concepts, c'est-à-dire établir une relation systématique entre les concepts et la réalité observable, au moyen d'indicateurs. On peut définir les indicateurs comme des « signes, comportements ou réactions directement observables par lesquels on repère au niveau de la réalité les dimensions d'un concept » Opérationnaliser un concept, c'est donc lui

associer un ou plusieurs indicateurs qui permettront de distinguer avec exactitude les variations observées dans la réalité par rapport au concept. Distinguer les variations, cela veut dire mesurer : l'opérationnalisation d'un concept conduit donc à la mesure.

### **b- L'approche qualitative**

Dans l'approche qualitative, le chercheur part d'une situation concrète comportant un phénomène particulier qu'il s'agit de comprendre et non de démontrer, de prouver ou de contrôler. Il veut donner sens au phénomène à travers ou au-delà de l'observation, de la description de l'interprétation et de l'appréciation du contexte et du phénomène tel qu'il se présente. Cette méthode recourt à des techniques de recherche qualitatives pour étudier des faits particuliers (études de cas, observation, entretiens semi-structurés ou non-structurés, etc.). Le mode qualitatif fournit des données de contenu, et non des données chiffrées.

### **c- L'approche mixte**

Cette approche est une combinaison des deux précédentes. Elle permet au chercheur de mobiliser aussi bien les avantages du mode quantitatif que ceux du mode qualitatif. Cette conduite aide à maîtriser le phénomène dans toutes ses dimensions. Les deux approches ne s'opposent donc pas. Elles se complètent : L'approche qualitative, par observation, par entretien, par protocoles (etc....) permet de récolter énormément d'informations. Certaines d'entre elles n'étaient pas attendues. Elles font progresser la recherche.

Cependant la durée d'une enquête qualitative limite son recours à des sujets de recherche pour lesquelles on dispose de peu d'informations. L'enquête qualitative sera choisie dans une phase exploratoire d'un nouveau sujet de recherche. Elle permet de développer une théorie et relève donc d'un processus inductif. L'approche quantitative repose sur un corpus théorique qui permet de poser des hypothèses. La phase empirique d'une telle recherche se réalise souvent en conduisant une enquête par questionnaires. Le questionnaire permet d'interroger un beaucoup plus grand nombre d'individus. Mais le format de l'enquête ne permet de recueillir que les informations relatives aux questions.

### 3-7 Les types de recherche scientifique

On distingue :

#### 1) La recherche fondamentale et la recherche appliquée

##### a) La recherche fondamentale

C'est la recherche des nouvelles et de champs d'investigation nouveaux sans but pratique spécifique. Les chercheurs se forment de mieux connaître et comprendre la matière, sous se soucieux de l'application pratique immédiate de nouvelles connaissances acquises, elle cherche donc à énoncer des lois scientifiques fondamentales non directement applicables, certains auteurs l'appellent *recherche pure* ou *recherche libre* et la considère donc comme l'art pour l'art, d'autres auteurs soutiennent que les soucis d'utilisation de résultats dans un avenir plus ou moins proche est toujours présent chez les chercheurs. La recherche pure est donc une vue d'esprit.

Exemples :

- 1) La recherche sur la compréhension et les processus du développement du Virus Covid 19.
- 2) Découvrir les propriétés d'une fonction donnée
- 3) Savoir en quelle langue pleure le nouveau-né
- 4) Mieux comprendre pourquoi on se retrouve devant une perturbation climatique.

##### b) La recherche appliquée

C'est la recherche ayant un but pratique déterminé en vue de servir l'humanité dans un de ces besoins. On vise ici à l'application pratique de la connaissance scientifique c'est le stade intermédiaire entre la découverte et l'utilisation quotidienne, ce premier effort de conversion, de connaissance scientifique en technologie, c'est donc la recherche ayant pour but premier de trouver une application pratique à des nouvelles connaissances dont le but final est l'avancement de connaissance relative à l'intervention sur le réel. Elle s'appuie en générale sur le résultat de recherche fondamentale.

Exemple : La recherche sur le vaccin contre la Covid-19.

Lorsque la recherche appliquée est opérationnelle, elle devient l'application de la méthode scientifique à la résolution de problème particulier ou au choix de la meilleure décision, son objectif est de fournir une illustration quantitative des éléments essentiels qui constitue une opération donnée et le facteur qui influent sur les résultats et de donner ainsi une base solide aux décisions à prendre. C'est donc l'ensemble des méthodes d'analyse quantitative de problème d'organisation qui tendent à maximiser une fonction des valeurs, de minimiser une fonction de coût pour un système (organisation, entreprise, institution, administration...) sous contrainte.

## **2) La recherche exploratoire et explicative**

La recherche exploratoire-explicative consiste à décrire, nommer ou caractériser un phénomène, une situation ou un événement de sorte qu'il apparaisse familier. Le chercheur collecte les données en s'appuyant sur des observations, sur des entretiens ou des questionnaires.

Les informations collectées sur les caractéristiques d'une population particulière, sur l'expérience d'une personne, sur un groupe ou toute autre entité sociale sont présentées sous forme de mots, de nombres, de graphiques, dénoncés descriptifs de relations entre les variables.

Le chercheur peut utiliser :

- (i). *La recherche documentaire*, qui valorise les écrits et les comptes rendus conservés qui rendent compte de la vie de l'entreprise. La démarche historique est basée sur la recherche documentaire.
- (ii). *L'entrevue de groupe*, permet d'éveiller des réactions internes à un groupe et de favoriser le brainstorming. C'est parfaitement adapté lorsque le thème de recherche n'est pas intime.
- (iii). *L'analyse de cas*, très souvent utilisée en management stratégique, repose sur des principes développés par ailleurs.

### 3) La recherche descriptive et corrélacionnelle

Elles consistent à décrire comment les variables ou les concepts interagissent et comment ils peuvent être associés. La recherche porte sur la découverte de relations entre les facteurs ou les variables. Ces méthodes rendent compte de l'actualité à l'aide de techniques telles que :

(i). *L'analyse longitudinale*, permet de visualiser par exemple les effets des actions marketing, commerciales ou stratégiques sur une période temporelle. Au moyen de photographies successives à intervalles réguliers il est possible ainsi de visualiser les évolutions et donc de comprendre les phénomènes. Le panel interroge régulièrement les mêmes sujets sur leurs attitudes et leurs comportements, alors que les baromètres et autres tracking renouvellent l'échantillon à chaque prise photographique. Le panel est donc plus un film, car ce sont les toujours les mêmes acteurs.

(ii). *La coupe instantanée*, c'est l'enquête traditionnelle par questionnaire. L'étude est descriptive-corrélacionnelle si plusieurs facteurs (ou variables) sont étudiés en relations les uns avec les autres. Des analyses statistiques peuvent être utilisées pour déterminer l'existence de relations possibles entre les variables.

Les explorations revêtent toujours deux aspects :

- *Les entretiens exploratoires* : comme son nom l'indique, ce type d'entretien n'est pas celui qui sera conduit avec un questionnaire systématique et pourtant un entretien exploratoire doit être mené avec un minimum d'organisation. Le chercheur doit identifier les interlocuteurs qui sont capables de fournir des informations préliminaires. Ces interlocuteurs doivent être des spécialistes à même de porter sur les thèmes dégagés de la question de recherche et de la revue de littérature des points de vue à la critique et d'approfondissement. Il faut identifier les acteurs du domaine considéré. Exemple leaders d'opinions (religieux- politique, syndicaux-artistique), les autorités locales, traditionnelles, administratives qui peuvent se prononcer sur les différentes dimensions de la question de recherche et sur certains des thèmes de la revue de littérature.

- *L'exploration du site* : c'est une visite de terrain qui permet de localiser les problèmes et de rencontrer aussi les populations qui sont l'objet d'étude et de faire les constats enfin qui s'imposent.

À l'issue de cette exploration, les informations recueillies devront faire l'objet d'un traitement spécial qui les reliera aux informations qui se sont dégagées de la revue de la littérature. Les différents éléments qui ont été dégagés de la question de recherche, la revue de la littérature et des explorations à l'issue de leur articulation opératoire doivent faire l'objet d'une mise d'ensemble qui sera le but de la problématique.

#### **4) La recherche corrélationnelle-explicative**

Le chercheur veut savoir s'il y a une association entre les facteurs et vérifier si les facteurs agissent ou varient entre ensemble. La question fondamentale est d'identifier ce qui se produit lorsqu'une relation particulière existe. Le chercheur vérifie donc la nature de la relation, les facteurs en relation, la direction de la relation et les conséquences de la relation. Au cas où les facteurs varient dans la même direction, on parle d'associations positives. Si les facteurs varient dans des directions opposées, on parlera d'associations négatives.

#### **5) La recherche expérimentale, explicative et prédictive**

Il s'agit ici de vérification d'hypothèses causales. L'étude veut prédire une relation causale, expliquer, contrôler. Le chercheur agit sur l'un des variables pour étudier son effet sur l'autre. L'expression de ces relations se fait traditionnellement sous la forme  $y=f(x)$ .

Les chercheurs sont à la découverte de phénomènes comportant de la variance. Existe-t-il une différence entre l'état A et l'état B ? Si oui, c'est qu'il y a de la variance et donc l'existence d'un phénomène. S'il n'y a pas de variance, il n'y a pas de recherche : il est impossible d'expliquer y qui varie si X ne varie pas... La variance est fondamentale. Les expérimentations formelles comme informelles sont conçues pour générer la variance et observer la réaction sur la variable dépendante.

### 3-8 Comment faire de la recherche scientifique ?

#### 3-8-1 La démarche scientifique

Une démarche est une manière de progresser vers un but, la démarche scientifique est un processus de découverte qui se déroule dans un contexte particulier au cours duquel le chercheur est confronté à des contraintes, doit s'adapter avec souplesse à des situations imprévues au départ, est amené à faire des choix qui pèseront sur la suite de son travail. La démarche scientifique, un processus en 4 phases : phase préparatoire (conceptualisation), de réalisation (méthodologique), empirique et de traitement des données (analytique) et phase interprétative (de traitement).

##### a) Phase préparatoire

La phase préparatoire appelé notamment ***phase de conceptualisation***, permet de circonscrire le sujet d'étude, d'établir les balises de l'intervention sur le terrain (par ex., avec l'entreprise concernée), de juger de la faisabilité générale du projet dans les temps impartis et de valider ces choix avec le conseiller.

L'étudiant doit :

- Cerner quel domaine de recherche l'intéresse
- Faire le choix du sujet
- Déterminer quel est le problème à résoudre = problématique
- Effectuer une recherche documentaire préliminaire sur le sujet
- Repérer les personnes-ressources à qui s'adresser, obtenir leur accord
- Prévoir sommairement quelles seront les étapes de la recherche
- Dresser un plan provisoire et un échéancier de travail
- Établir des objectifs et un planning réaliste.

Au moment de choisir le sujet de son travail, l'étudiant devrait se poser les quatre questions suivantes :

- Est-ce que ce sujet (ou problème) m'intéresse, me stimule ?
- Les données et informations pertinentes au sujet sont-elles accessibles ?
- Est-ce que j'ai les compétences/connaissances nécessaires pour traiter ce thème ?

- Est-ce que la méthodologie envisagée est maîtrisable ?
- Quelle est la plus-value pour l'organisation ?

### **b) Phase de réalisation**

La phase de réalisation ou ***phase méthodologique***, est normalement la plus longue et celle qui mobilisera le plus votre temps et votre énergie. Elle comporte une partie théorique et une partie pratique bien que celles-ci soient souvent enchevêtrées en cours de processus, l'une venant alimenter l'autre. La partie théorique repose sur vos connaissances théoriques, sur votre capacité de synthèse et sur votre habileté à appliquer de manière appropriée et pertinente les concepts et modèles appris en cours de formation à des situations concrètes et votre capacité à tirer profit de la bibliographie.

Pour sa part, la partie pratique représente les tâches et activités concrètes que vous devrez mener durant la phase de réalisation.

-En fonction du sujet ou thème traité, cette partie peut comprendre différentes étapes :

- Se familiariser avec le problème étudié ;
- Documenter le contexte : s'assurer de bien connaître l'entreprise, les acteurs en cause, les structures, les lois auxquelles l'entreprise est assujettie, le secteur dans laquelle elle opère ou ses marchés, etc ;
- Recueillir des données en effectuant des enquêtes, des sondages, des groupes de discussion ou des interviews.

Cette collecte de données originales suppose de respecter certaines règles méthodologiques pour utiliser les outils à bon escient ;

- Faire l'analyse des données et poser un diagnostic : analyse des causes, des facteurs de contexte contraignants, de la position des acteurs impliqués ;
- Répertorier les solutions possibles pour résoudre le problème : élaborer divers scénarios et à jauger leur faisabilité, leur intérêt, leurs inconvénients.

### **C-Phase empirique et de traitement des données**

Dans cette phase, le chercheur se rend sur le terrain pour mettre en pratique le protocole qu'il a préalablement défini. S'il s'agit d'une expérimentation, le chercheur procède à la répartition de son échantillon et à la réalisation de son scénario et tests pour recueillir ses données. Quant à l'enquête par entretien par exemple, le chercheur se rend sur le lieu de l'enquête et procède à l'entretien après avoir confectionné son guide d'entretien.

#### **- Décrire le déroulement de la collecte des données**

Une fois le protocole de recherche confectionné, le chercheur relate le déroulement de son processus de collecte de données. Toutes les étapes seront détaillées de façon organisée afin d'explicitier aux lecteurs la mise en pratique du plan d'investigation qu'il s'agisse de l'enquête ou de l'expérimentation ou bien de tout autre protocole de recherche. Il précisera la manière par laquelle il a accédé au terrain, à son échantillon tout en décrivant la façon qui lui a permis d'obtenir des autorisations ou d'interroger les sujets, d'effectuer des tests, etc. Les obstacles et les contraintes rencontrées seront aussi dévoilées par le chercheur et comment il a pu les contourner.

### **d- Phase interprétative (de traitement)**

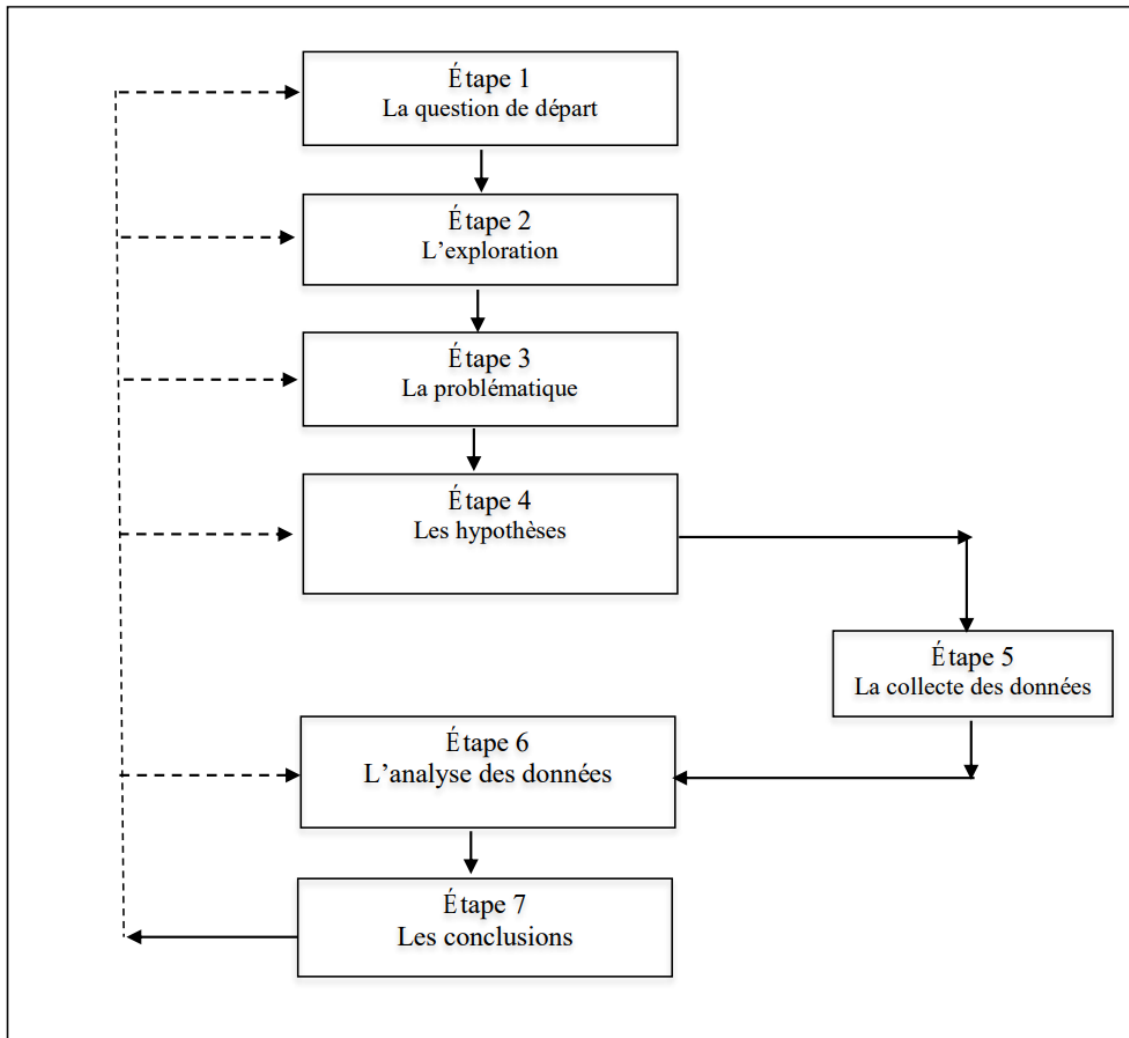
De nombreuses opérations sont à réaliser par le chercheur après avoir recueilli les données. Il s'agit d'ordonner, classer, comparer, mesurer les différents liens entre les variables. Cela a pour but d'interpréter les résultats et de vérifier l'authenticité des résultats obtenus. Il conclura cette phase en validant/invalidant les hypothèses émises.

#### **- *Présentation du plan d'analyse des données recueillies***

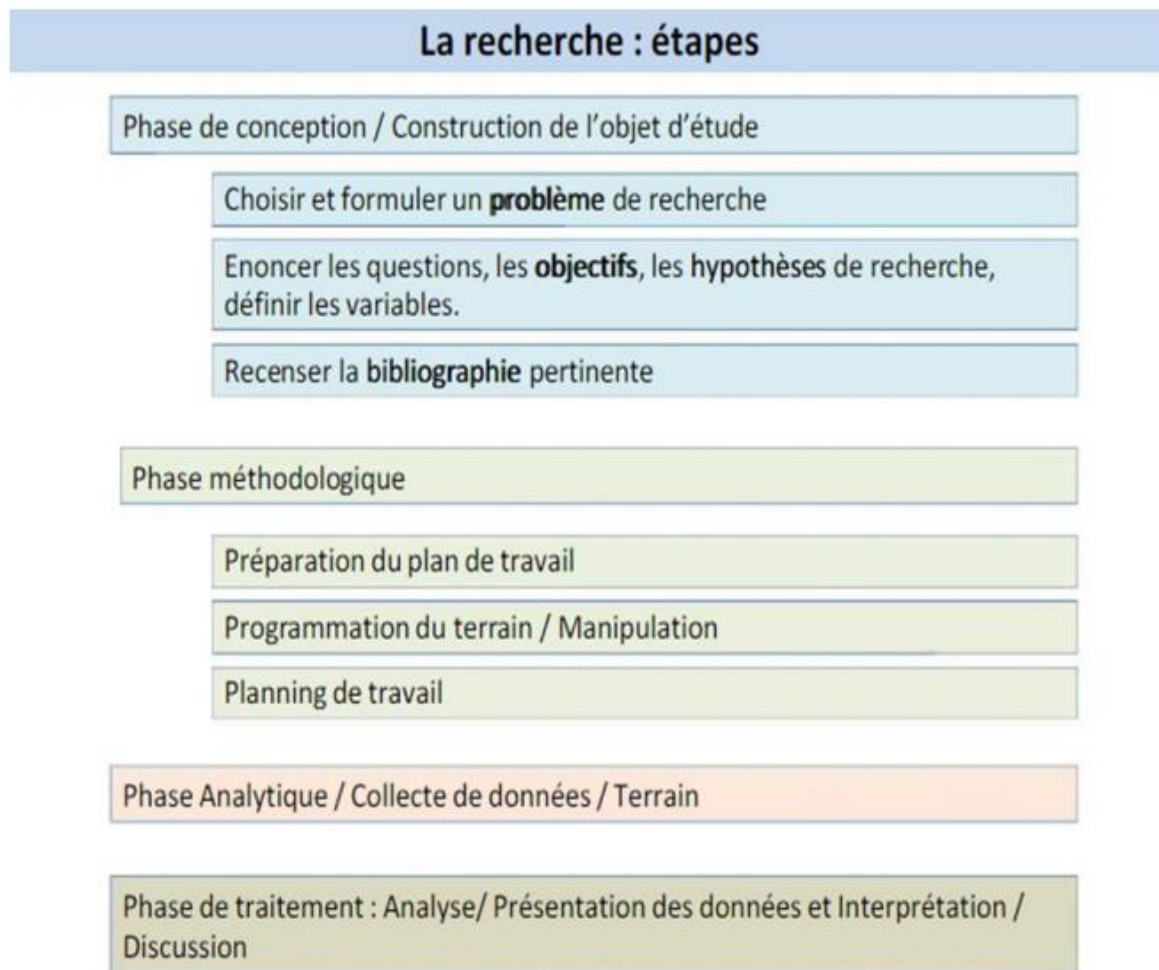
Après la collecte des données, le chercheur effectue l'analyse et l'interprétation selon une méthode d'analyse préalablement définie. Il précise s'il s'agit de données chiffrées nécessitant une analyse statistique par classement et liaisons entre les variables ou de données qualitatives impliquant une analyse thématique, de contenu ou de discours. A l'aide de textes narratifs, de tableaux graphiques, de figures, etc., le chercheur présente une analyse des données en faisant un retour aux éléments théoriques précédemment définis. Cette étape est suivie d'une interprétation donnant sens aux données recueillies

et au protocole effectué selon la finalité de la recherche et la problématique de l'étude. C'est la phase interprétative permet de valider ou d'invalider les hypothèses de recherche, de tirer des conclusions et de faire des recommandations.

## Les étapes de la recherche scientifique



**Source :** Van Luc Campenhoudt et Raymond Quivy (2004)



**Schéma 2 : La recherche : étapes**

### **3-9 Les objectifs de la recherche**

La fonction principale de la recherche scientifique est de permettre au chercheur de mieux comprendre, de mieux expliquer et de mieux interpréter les phénomènes du monde dans lequel il vit. En fait, c'est par le biais de ce processus scientifique qu'il sera en mesure :

- d'augmenter, d'enrichir et de préciser son Savoir,
- de fournir une description aussi objective et complète que possible du monde qui nous entoure.
- de procéder à une prise d'informations, à un recueil de données à la fois pertinentes, objectives et aussi complètes que possible.

## 4- Problématique

Avant de procéder au choix de la technique d'enquête et à la formulation des hypothèses, le chercheur doit concevoir en amont un « problème » à élucider, à étudier lors de sa recherche. Cette étape est nécessaire pour le processus de recherche. Le chercheur élabore sa problématique après avoir « déterminé ce qui fait problème ».

Une problématique, c'est « *l'art de poser des problèmes pertinents* ». La problématique décrit un **problème** qu'il faut résoudre dans le développement du mémoire (ou autre).

La problématique est nécessaire, car elle mène à la question centrale de la recherche. Une problématique donne un cadre et un angle d'attaque sur un sujet. Il s'agit du problème auquel on va répondre dans le développement du mémoire. Le développement répond à la question centrale de recherche qui découle de la problématique.

### 4-1 Qu'est-ce qu'une problématique ?

La problématique est une reformulation de la question centrale de recherche. Il s'agit de l'ensemble des questions pertinentes que se pose un chercheur sur le phénomène observé.

Problématiser consiste de se situer dans un champ de questions intellectuellement légitimes. Il faut avoir des connaissances pour se poser des problèmes. Il n'y a de problèmes que sous un horizon de savoirs, qu'à partir de perspectives qui mettent ensemble ou excluent un certain nombre de données, qui permettent d'interroger, d'interpréter la réalité ou les faits sous une certaine lumière, sous un certain point de vue.

La problématique répond à la question : où est le problème ? Pourquoi cette recherche est-elle intéressante ? Il s'agit donc d'un ensemble de questions dont les liens et démontrent la pertinence de la recherche proposée du point de vue du savoir ainsi que du point de vue social. La question de recherche est l'expression précise et opératoire de l'objet de recherche (Gavard et al., 2010). Une fois le problème de recherche

identifié et formulé dans la forme d'énoncé affirmatif, le chercheur procède à un retournement (conversion) du problème sous forme d'énoncé interrogatif écrit au présent de l'indicatif. Il s'agit de soulever et de poser explicitement la question de recherche (ou la question principale ou centrale) et les questions complémentaires (autant que nécessaires pour compléter et clarifier la principale ou pour exprimer intégralement le problème de recherche). La question de recherche permet d'agiter le problème sous tous les angles ou aspects pour l'expliciter et mieux l'appréhender. Sans question, il n'y a pas de recherche parce que c'est cette question qui va servir plus tard de soubassement à la formation de l'hypothèse.

Une problématique de recherche est la jonction d'un ensemble de concepts, de théories, de questions, de méthodes, d'hypothèses et de références qui contribuent à clarifier et à éclaircir un problème de recherche.

Traiter un problème de recherche c'est mettre en œuvre une question spécifique à laquelle le chercheur tentera de répondre.

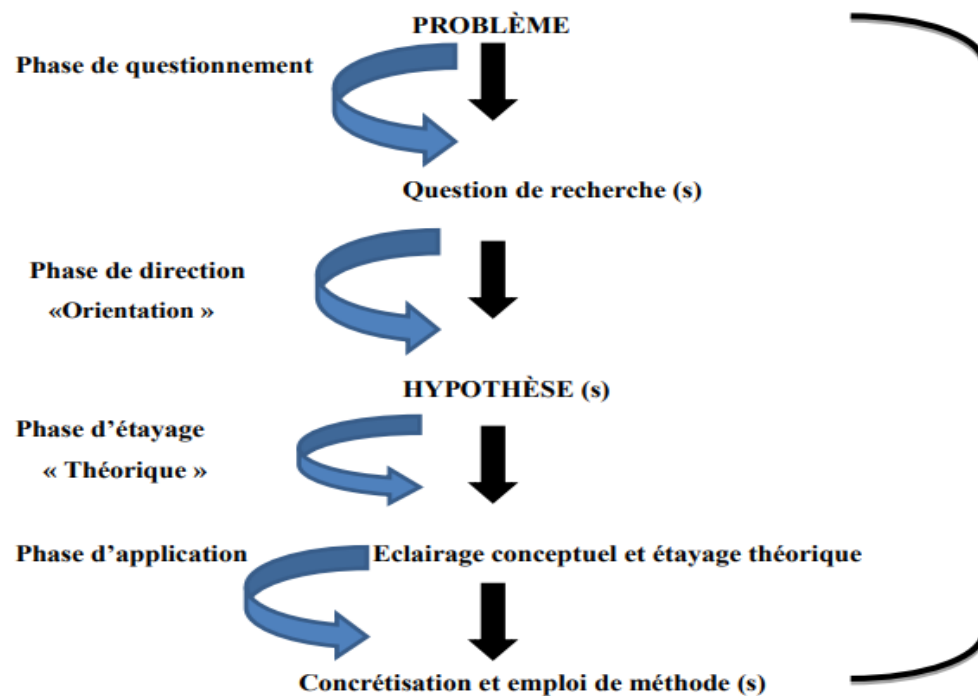
#### **4-2 Les composantes d'une problématique**

Les éléments qui composent une problématique sont les suivants :

- A- **Le thème** : C'est l'énoncé du sujet de la recherche, Il se manifeste sous forme d'un intitulé abordant une zone bien déterminée de connaissance. Par exemple : prononciation.
- B- **Le problème** : Un problème de recherche est une difficulté, un dysfonctionnement, un obstacle voire un fait ou phénomène constaté par le chercheur. Il est traité de manière scientifique et se concrétise par une question de recherche.
- C- **Les théories et les concepts** : dans le cadre théorique le chercheur fait appel aux :
  - Différentes théories ayant un lien étroit avec le sujet de recherche,
  - Concepts-clés pouvant expliquer et éclaircir le problème constaté puisque la recherche tourne autour de la compréhension de ce problème,
  - Travaux de recherche contribuant à apporter de la clarté à propos de cet engouement problématique :

*Il s'agit des théories qui s'appliquent aux divers aspects d'un problème de recherche. On entend généralement par-là les théories constituées qui traitent d'une question dans une discipline donnée. Toute théorie repose sur un assemblage cohérent de concepts qui sont propres au domaine [...] On appelle quelquefois « état de la question » la recension des théories, des concepts et des recherches antérieures à la nôtre qui traitent de notre problème de recherche ou de problèmes connexes (Robert-Tremblay & Perrier, 2006 : P1)*

- D- **La question** : Il s'agit de la concrétisation du problème constaté sous forme d'une question de recherche, il est si important de formuler clairement la question dans la mesure où sa clarté contribue à mener la recherche d'une façon fluide « *un problème de recherche peut donner lieu à de multiples questions de recherche ; une recherche bien construite n'aborde directement qu'une seule question à la fois* » (Robert-Tremblay & Perrier, 2006 : P1)
- E- **L'hypothèse** : C'est l'axe directif de la recherche. L'hypothèse est issue d'une réflexion approfondie sur les divers éléments de la problématique. Sa fonction est double :
- *organiser la recherche autour d'un but précis (vérifier la validité de l'hypothèse) - et organiser la rédaction (tous les éléments du texte doivent avoir une utilité quelconque vis-à-vis de l'hypothèse).* (Robert-Tremblay & Perrier, 2006)
- F- **La méthode** : Il est si indispensable de mentionner la (es) méthode (s) à laquelle (auxquels) on a fait recours pour réaliser le travail sur le terrain et tester l'hypothèse où les hypothèses : critique des théories existantes, analyse de la documentation, entretiens, enquêtes, entrevues, etc.



- Schéma montrant les différentes phases de la recherche

## 2-3 Comment construire une problématique ?

Une problématique de recherche est constituée d'un ensemble de conceptions théoriques, de lectures, de questions, de confrontations de résultats, d'hypothèses et de références qui aident à clarifier et à éclaircir un problème de recherche.

À partir de l'ensemble de questions auxquels le chercheur se trouve confronté, il convient de formuler une problématique en termes de questions pertinentes et de prescriptions implicites.

Il s'agit de :

- Déterminer ce qui cause l'insatisfaction, le malaise, le problème.
- Formuler un énoncé affirmatif qui explique la mise en place de cette recherche.

- Élaborer une argumentation explicitant la nécessité et la pertinence de cette exploration empirique et ses retombées sur l'avancement scientifique. Les auteurs proposent une méthode en trois temps pour la conception d'une problématique.

## **2-4 Les trois temps d'une problématique**

- Dans un premier temps, faire le point : cela signifie qu'il s'agit de dresser l'inventaire des problématiques éventuelles et de les comparer (déterminer les liens ou les oppositions) en fonction des résultats de l'exploration. Ensuite en s'appuyant sur des paramètres clés tels que la faisabilité et les modes d'explication. Il faut mettre en exergue les perspectives théoriques, implicites ou explicites, propres à chacune d'elles.
- Dans un second temps, proposer une problématique ou un cadre théorique : suite à l'inventaire déjà établi, le chercheur est en mesure en ce moment de choisir son cadre théorique, soit en s'adaptant à celui proposé par des auteurs lus, soit en suggérant un nouveau. Ce qui importe dans tous les cas est qu'il soit en adéquation avec la question de départ et avec les enseignements collectés lors des entretiens exploratoires. Au terme de ce niveau, considéré comme décisif, découlent deux finalités : permettre au chercheur de reformuler la question de départ d'une manière définitive avec plus de précision et concision, et d'autre part identifier le cadre théorique en fonction de l'objet d'étude afin de mettre avant des hypothèses.
- Dans un dernier temps, expliciter sa propre problématique et son cadre théorique : au niveau de cette étape, le chercheur présente sa problématique et son cadre théorique après être reformulés. Dans ce cas le chercheur pourra construire son modèle d'analyse. En résumé, trois étapes : formulation de la question de départ, exploration et enfin explicitation de la problématique, constituent un système harmonieux, apte pour la concrétisation d'un projet de recherche.

## 2-5 La construction du modèle d'analyse

Cette étape vient après la construction finale de la problématique pour permettre au chercheur de réaliser le travail élucidé. Elle en est donc indépendante. Cependant, il est plus logique de travailler à l'élaboration de cette étape en liaison et en complémentarité avec la précédente : elles doivent être presque concomitantes. Le modèle d'analyse ou le cadre d'analyse se définit comme : « *un ensemble de concepts et d'hypothèses qui s'articulent entre eux pour former un cadre cohérent* » (R. Quivy et L-V. Campenhoudt, 2017 :153).

La conceptualisation se présente comme une construction abstraite mise en œuvre pour étudier le réel. Cependant, son application ne permet pas de rendre compte de toute la réalité dans la mesure où elle s'intéresse uniquement aux concepts et hypothèses majeurs (du point de vue du chercheur). Il s'agit d'une « *conception-sélection où la construction consiste à identifier le concept, désigner les dimensions qui le constituent et enfin préciser les indicateurs de mesure de ces dimensions* » (M. Fauvel, 2002 :4).

## 5- Question du départ

La question de départ est une interrogation précise qui constitue un point de départ pour le chercheur, et de retour (après un certain périple) à ce même point. Elle aide à délimiter l'axe de la recherche. Elle se trouve présente, dans toute recherche bien menée, avant la phase de problématisation d'un sujet, sous forme d'une interrogation ou d'une méconnaissance suffisamment importante : issue soit d'un constat, soit d'une réflexion, soit de résultats de recherches antérieures. Elle se donne pour objectif de délimiter l'étendue de la recherche pour éviter au chercheur le gaspillage de temps et d'énergie, comme l'explicitent d'ailleurs Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt dans ce qui suit « [...] *énoncer son projet de recherche sous la forme d'une question de départ par laquelle le chercheur tente d'exprimer le plus exactement possible ce qu'il cherche à savoir, à élucider, à mieux comprendre* » (1995 :12).

De ce fait, pour constituer une question utile à son étude, le chercheur doit respecter trois critères lors de son élaboration : **la clarté** (précise, concise, compréhensible), la **faisabilité** (réalisable) et **la pertinence** (n'est pas métaphysique ni moralisatrice).

- 1 **Sa clarté** La question de départ doit être précise, concise et univoque
- 2 **Sa faisabilité** Réaliste  
Réalizable dans le temps imparti (durée consacré à l'étude)  
en fonction des moyens dont vous disposez
- 3 **Sa pertinence** Une « bonne question » reste ouverte et n'aura pas de réponse  
Implicitement formulé. Elle aborde l'étude de ce qui existe  
ou a existé et non de ce qui n'existe pas encore.  
**Une vraie question de recherche visera à mieux expliquer et  
mieux comprendre les phénomènes étudiés et pas seulement  
à les décrire**

### *Etape 1 : La question de départ*

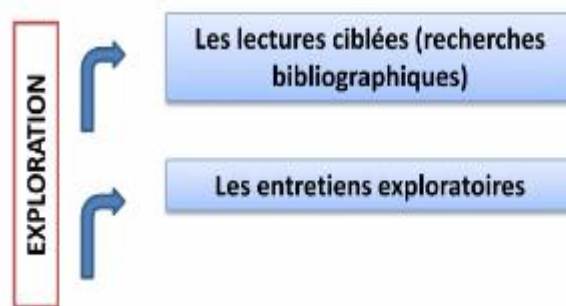
## **3-1 La phase exploratoire**

L'exploration est un processus scientifique essentiel, voire indispensable aux scientifiques. Elle est considérée comme une phase préalable à la recherche, au cours de laquelle le chercheur met à jour un minimum de savoirs, clarifie un problème plus ou moins défini initialement et détermine de nouvelles pistes de recherche, avant d'entamer une étude de plus grande envergure. Cette étape consiste donc à la recherche de données et d'informations, sur un terrain d'étude donné, pour l'élaboration de savoirs nouveaux, voire inattendus, sources d'avancées. La mission principale de cette phase est la production de savoirs sur des phénomènes inconnus, afin de pouvoir circonscrire un objet de recherche et en conséquence choisir des théories ou opter pour une méthodologie propice à l'objet de recherche :

*« L'exploration permet ainsi une émergence ou une mobilisation de théories qui vont conduire à la formulation de questions de recherche, de porter un regard différent, qui pourrait conduire à de nouvelles découvertes; de même, concernant un contexte déjà largement étudié qui aurait évolué. » (V.Voisin, 2017 :30).*

Donc, cette étape d'exploration est perçue comme la phase adéquate pour l'émergence et la mobilisation des théories qui vont contribuer à la formulation de la question de la recherche.

Comme le souligne d'ailleurs R-A. Stebbins, « *le développement des théories aurait lieu au cours de la première phase, celle d'exploration. Ensuite, la continuité de la recherche correspondrait à la mise en œuvre d'une méthodologie rigoureuse, scientifiquement acceptable par les pairs* » (in V. Voisin, 2017 :30). De ce fait, pour acquérir des connaissances dans ce domaine, il est nécessaire de faire appel à la lecture scientifique et aux entretiens exploratoires.



### ***Etape 2 : Exploration***

#### **3-2 La lecture**

Cette phase de lecture préparatoire est généralement placée sous la rubrique « *État de l'art* » et sert à se renseigner sur les travaux spécifiques déjà réalisés sur le sujet que le chercheur veut traiter. Pour cette phase, le chercheur va recueillir des informations, lire les ouvrages et les articles sur la question, pour qu'il puisse être en mesure de sélectionner très soigneusement et de façon synthétique ce qui a été fait de plus pertinent et de plus récent sur le sujet afin d'en retirer un maximum de bénéfice. Ainsi, le bon déroulement de cette phase implique le respect de certains critères :

- a. Déterminer le lien des articles choisis avec la question de départ
- b. Organiser le programme de lecture par salves successives
- c. Indiquer avec précision la nature de la recherche, l'auteur, la date, l'université ou l'école, le lieu, les hypothèses de départ.

d. Identifier les éléments d'analyse, la méthodologie suivie, les résultats obtenus et leur interprétation e. Déterminer l'apport et les retombées de chaque recherche (prévues et réelles).

Cette étape est très importante dans la mesure où elle permet de s'inspirer d'approches et de méthodologies diverses appliquées à un même problème et d'en retirer les réflexions les plus intéressantes pour une meilleure orientation de son travail.

Finalement, au terme de cette étape le chercheur aura une idée détaillée sur le plus essentiel et le plus intéressant de ce qui a été déjà fait, en théorie et en analyse, sur le même sujet ou sur des sujets similaires.

### **3-3 Entretiens exploratoires**

S'informer sur certains sujets ne s'acquiert forcément pas à travers les livres et les articles, mais nécessite une observation sur le terrain et des entretiens exploratoires : récolter des avis d'autres chercheurs et des enseignants qui sont directement en prise avec le sujet qui intéresse le chercheur. Le but est d'apporter plus d'informations sur le phénomène étudié auxquelles le chercheur n'aurait pas pensé spontanément lui-même, et de compléter ainsi les étapes de travail mises en évidence par ses lectures (préciser la question de départ et la reformuler, faire "l'état de l'art" sur le thème considéré).

#### **a. Attitude à adopter au cours d'un entretien**

Pour que les effets escomptés des entretiens exploratoires soient réalisables, le chercheur doit prendre en considération un bon nombre de points :

- Établir un entretien semi-directif (méthode de Carl Roger),
- Poser peu de questions
- Préparer les circonstances et le contexte adéquats pour le bon déroulement de l'entretien.
- Procéder à l'enregistrement des entretiens.
- Adopter une démarche ouverte et flexible lors des entretiens
- Éviter de s'impliquer soi-même.
- Établir les entretiens avec les spécialistes du domaine, les témoins. Privilégiés le public concerné par la recherche.

## **b. Exploitation de l'entretien exploratoire**

Le bon déroulement de ces entretiens permet une double exploitation :

- D'une part, avoir une source d'informations et d'inspiration, qui permettra au chercheur de situer son apport personnel avec plus de précision.
- Et d'autre part, permettre l'émergence d'une réalité plus profonde qui n'était pas explicitement perceptible auparavant. De ce fait, en prenant ces résultats pour appui, le chercheur sera en mesure de vérifier si la question de départ est toujours conforme au sens de la recherche et, le cas échéant, il pourrait la reformuler en se référant aux informations découlant de ce travail exploratoire.

## **6- Hypothèse**

### **4-1 Qu'est-ce que l'hypothèse ?**

L'hypothèse se définit comme une proposition admise provisoirement avant qu'elle soit confirmée, infirmée ou nuancée par la confrontation des faits. Pour O. Aktouf l'hypothèse est « *en quelque sorte une base avancée de ce que l'on cherche à prouver. C'est la formulation pro forma de conclusions que l'on compte tirer et que l'on va s'efforcer de justifier et de démontrer méthodiquement et systématiquement* » (1987 :58). Elle remplit trois fonctions principales :

- Établir des liens entre des faits, des variables et des concepts pour parvenir à mettre en place une règle applicable à de nombreuses situations données.
- Orienter le choix des faits à observer, des données à collecter afin de pouvoir répondre aux questions centrales posées lors de la recherche.
- Fournir des renseignements précis quant au terrain de la recherche, ce qui permettra de choisir au final la méthode appropriée, les techniques pour confirmer ou infirmer les relations énoncées. Reste à savoir ce qu'est une hypothèse correcte et acceptable dans la recherche scientifique.

## 4-2 Formulation des hypothèses

Les paramètres à prendre en considération en formulant des hypothèses :

- L'énoncé de relations : une relation entre deux variables, deux phénomènes, deux concepts ou plus. Une relation causale ou d'association.
- Il faut qu'elle soit liée à une théorie, une conception précédemment citée.
- La nature de la relation est déterminée par des termes tels que : moins que, plus grand que, différent de, positif, négatif, etc.
- Il faut qu'elle soit vérifiable : le principe d'une hypothèse est qu'elle soit en mesure d'être vérifiée en possédant des variables observables, mesurables dans la réalité et contestables.
- S'il y en a plusieurs, il faut qu'elles restent en nombre limité
- La plausibilité : elle doit être pertinente pour le phénomène à étudier.

L'hypothèse, d'une façon très générale, peut être considérée comme remplissant trois grandes tâches :

- Établir des relations (les plus justifiées et justifiables possibles) entre des faits, des variables ou des concepts et guider vers l'élaboration d'une loi expliquant et généralisant, à plusieurs situations données, les résultats auxquels on a abouti.
- Orienter la sélection des faits à observer, des données à rassembler en vue de répondre aux questions centrales posées dans le problème de recherche.
- Apporter des indications précises quant au terrain sur lequel portera la recherche et, par voie de conséquences, sur le choix de la méthode, des techniques et des instruments à envisager pour conduire à la confirmation ou l'infirmer des relations énoncées.

Dans la formulation des hypothèses, il faut présenter **les concepts opératoires**, **les variables** et **les indicateurs**

- a- Les concepts** sont à la théorie ce que les faits sont à la réalité : ce sont les unités non décomposables (ou composées d'éléments simples précis et bien connus) sur lesquelles s'articule la théorie. Ce sont des termes qui ont un sens construit complet et univoque dans le cadre d'un champ scientifique ou d'une théorie donnée.
- *Concept opératoire* : il s'agit d'un concept dont le contenu est opérationnalisé dans le cadre, et en fonction de la situation précise observée. On se sert alors de dimensions (aspects différents du concept une fois décomposé : pratique religieuse, attitudes religieuses, croyances religieuses ... dans le concept « sentiment religieux ») et d'indicateurs (indices concrets de réalité d'une dimension : appartenir à une Église, assister au culte, dévotions privées ... pour la dimension « pratique religieuse »).

Dans tout travail réputé scientifique, il importe que les concepts opératoires utilisés soient clairement définis et placés avec précision dans le cadre d'une théorie précise.

- b- La variable** est une caractéristique des objets de l'étude, une quantité ou qualité susceptible de fluctuation, de changement ou une grandeur à laquelle on peut attribuer plusieurs valeurs différentes. On distingue des variables quantitatives et des variables qualitatives, elles sont dichotomiques (deux modalités) ou multichotomiques (plus de deux).

*Variable dépendante* : C'est la variable endogène ou variable expliquée désignée généralement par le symbole Y. Elle dépend, dans ses variations, d'autres phénomènes ou variables que l'on peut étudier ou manipuler. On peut, par exemple, étudier la variation de l'absentéisme en fonction de la modification du nombre de jours ouvrables : Comment l'absentéisme dépend-il du nombre de jours de travail ? On peut écrire la relation  $Y = f(x)$  où Y = absentéisme et x = nombre de jours ouvrables.

*Variable indépendante* : C'est la variable exogène ou variable explicative qui influence la modification de la variable étudiée. Elle peut être manipulée par l'expérimentateur pour étudier son rôle dans les variations de la variable dépendante. Le nombre de jours ouvrables représente ici la variable indépendante. On la note généralement par le symbole X. Pour une même variable dépendante, on peut avoir plusieurs variables

indépendantes, on écrit alors :  $Y = f(X_1, X_2, X_3 \dots)$ , (jours ouvrables, horaires... peuvent représenter autant de variables indépendantes dans notre exemple).

*Variable intermédiaire* : C'est une variable qui est nécessaire à la réalisation de la relation entre les variables dépendante et indépendante. Dans notre exemple, cette variable peut être constituée par le facteur « condition de travail » tel que la rémunération, le niveau de satisfaction... À conditions égales, la diminution du nombre de jours de travail peut réduire l'absentéisme. La variable intermédiaire peut être modératrice ou médiatrice.

c- **L'indicateur** est l'ensemble d'éléments utilisés pour mesurer les variables. Il s'agit des caractéristiques mesurables qui permettent de situer les objets étudiés sur des dimensions.

L'indice est la combinaison de plusieurs indicateurs qui permet de mesurer un concept.

### - ***Le corpus et la recherche***

En linguistique, le terme « corpus » est polysémique et renvoie, comme le soulignent Gadet et Copeau (2007 : 101), à différents degrés d'ouverture : « *Il y a des définitions larges (comme chez Dalbera (2002) : ensemble d'éléments sur lequel se fonde l'étude d'un phénomène linguistique), qui qualifient tous les matériaux qu'utilise le linguiste, en particulier ce que l'on peut appeler son corpus de recherche (les séquences jugées pertinentes pour la description d'un phénomène). D'autres définitions plus ciblées (collection ordonnée d'enregistrements de productions linguistiques orales et multimodales, chez Baude 2006) conviennent mieux aux actuels grands corpus informatisés.* ».

L'opposition entre définitions « larges » et « ciblées » proposée par Gadet et Copeau (2007) permet d'appréhender la notion de corpus en linguistique comme un continuum de forme et de taille au sein duquel chaque linguiste doit se situer en fonction de son terrain.

Le choix des textes composant le corpus et sa taille vont évidemment dépendre de ce que l'on veut étudier, et il est impossible de dire a priori de combien de textes doit être

constitué un corpus. C'est en grande partie l'objectif du travail qui va conditionner la constitution et la taille du corpus. Ainsi, « *les objectifs du travail ont une influence directe sur la constitution du corpus et sur sa dimension* » (Frey 1997 : 257).

Les corpus destinés à observer la langue “ générale ” (que ce soit pour élaborer des modèles, créer des dictionnaires, etc.) doivent être constitués d'un très grand nombre de textes, et comporter plusieurs millions de mots.

Les outils informatiques permettent aujourd'hui de traiter une très grande quantité d'information. Mais, quelle que soit la taille du corpus, à partir du moment où il ne peut être exhaustif, il doit constituer un échantillon ““ représentatif de la collection tout entière ” ” (Galisson et Coste 1976 : 131). Ainsi, le corpus doit être homogène, et non pas une collection de différents domaines ; toutefois, la variété des sources permet de contrebalancer les variantes individuelles. Mais on peut se poser la question des critères à adopter dans la sélection du corpus.

Pearson (1998 : 41-48) passe en revue un certain nombre de critères (taille, constitution des textes, langage écrit et/ou oral, etc.) sans tirer de conclusions “ définitives ” ; en effet, la constitution du corpus dépend en grande partie, voire même totalement, du type de recherche que l'on veut effectuer, tout comme les résultats de la recherche dépendront de la constitution du corpus.

On trouve chez Pearson les catégories de corpus suivantes :

- **Corpus général de référence** : il s'agit d'un corpus non-marqué (il n'est pas constitué d'une collection de matériel venant de plusieurs domaines spécialisés), relativement homogène, censé être représentatif de toutes les principales variantes d'une langue, ainsi que de son vocabulaire le plus caractéristique. Les corpus très étendus qui servent de base à l'élaboration des dictionnaires de langue générale appartiennent à cette catégorie.
- **Corpus spécialisé** : ce type de corpus ne peut pas être utilisé dans la description de la langue générale ; il est constitué de types de langages marqués (socialement, professionnellement, etc.) qui constituent une certaine déviance par rapport à la langue générale.

- **Corpus-échantillon (“ sample corpus ”) et corpus de textes complets (“ full text corpus ”)** : ces deux types de corpus se distinguent par le fait que les corpus-échantillon ne contiennent que des extraits de textes, alors que le corpus de textes complets contient la totalité des textes.
- **Corpus comparable** : il s’agit d’un corpus bilingue ou multilingue, constitué d’une collection, en plusieurs langues, de corpus monolingues ayant été établis selon les mêmes procédés pour chaque langue. Ces corpus peuvent être comparés et contrastés en raison de leurs traits communs, mais ils sont constitués de textes différents dans chaque langue.
- **Corpus parallèle** : il s’agit d’un corpus bi- ou multilingue établi à partir du même texte en plusieurs langues, généralement un ou plusieurs textes originaux et sa (leur) traduction en une ou plusieurs langues.’
- **Corpus écrit et corpus oral** : Un corpus oral est constitué de transcriptions de discours oraux (conversations, émissions, cours, etc.) et un corpus écrit contient des textes destinés à être lus- Certains corpus, comme le British National Corpus, sont un mélange des deux-

**Le British National Corpus (BNC)** : Pour la partie orale du BNC (10 millions de mots), deux composantes ont été définies pour collecter les données : - **une composante démographique** qui est intervenue dans l’enregistrement des conversations « informelles ». Les locuteurs ont été choisis en fonction d’un échantillonnage socio-démographique et géographique ; - **une composante contextuelle** qui a permis de sélectionner les données plus formelles (enregistrements de conférences, de débats publics, de séminaires, de meetings, d’émissions radiophoniques, etc.). Une classification par topique et par type d’interaction a été faite afin de ne pas sur-représenter certains sous-langages ou styles de communication.

- **Corpus synchronique et corpus diachronique** : Un corpus synchronique est une « photo » de l’usage d’une langue pendant un temps limité. Un corpus diachronique sert à mesurer l’évolution d’une langue sur une longue période.

- **Corpus ouvert et corpus clos** : Un corpus ouvert (« monitor corpus ») est constamment étendu. C'est le type généralement utilisé en lexicographie. Un corpus clos reste tel quel. Une fois qu'il est compilé aucun texte n'est ajouté.
- **Corpus « apprenants » (« learner corpus »)** : Ce type de corpus contient des textes écrits par les apprenants d'une langue étrangère. Il est intéressant pour effectuer des comparaisons avec des textes écrits par des natifs. Il fait ressortir les erreurs types des apprenants.

Deux grandes catégories de corpus existent et se distinguent en fonction de leur contenu et de ce qu'il représente :

- **Les corpus de référence**
- **Les corpus spécialisés ou sous-langage**

Dans un **corpus de référence**, les documents constitutifs doivent être suffisamment représentatifs pour donner une image de la langue telle qu'elle est dans toute sa diversité. Les données doivent provenir de différentes situations de communication, représenter plusieurs styles de documents écrits, etc. **Un corpus de spécialité** regroupe au contraire des données linguistiques sélectionnées pour représenter une dimension particulière : un domaine (français médical, etc.), un thème, une situation de communication (interactions de service, etc.) ...

Pour construire un corpus le chercheur doit prendre en considération des critères qui contribueront à collecter un échantillon représentatif, le premier critère est la taille du corpus. La taille minimum d'un corpus bien construit dépend de deux choses :

- Le type des requêtes qui peuvent être faites par les utilisateurs ;
- La méthodologie utilisée pour étudier les données

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour juger de la validité d'un corpus en termes de taille.

Les fréquences d'apparition des termes doivent respecter la loi de Zipf ;

- 50 % des termes ne doivent apparaître qu'une fois
- 25% des termes ne doivent apparaître que deux fois, et ainsi de suite

L'autre critère se base sur la distinction est faite entre : *Les corpus de parole* et *Les corpus oraux*.

- **Les corpus de parole** : il s'agit de base de données contenant des données orales. Le contenu peut être très variable : liste de logatomes, liste de mots, liste de phrase, liste de texte (etc). Les corpus de parole sont toujours accompagnés d'un enregistrement.
- Usage : Synthèse et reconnaissance de la parole, linguistique, etc.
- Présentation : audio et transcription souvent alignée sur le signal
- **Les corpus oraux** : Représentation de la dimension orale de la langue. Elle peut se faire sous forme écrite dans tous ces aspects (formel, informel, etc.). Corpus peut apparaître soit sous la forme d'une transcription orthographique, soit sous la forme d'une transcription alignée
- Utilisation : étude sur la dimension sonore, mais également sur la syntaxe, le discours, etc.

Le corpus est généralement constitué de textes (productions langagières en situation) qui sont regroupés en fonction de leur appartenance à tel ou tel type de situation. Par exemple, textes publicitaires, textes journalistiques, textes de manuels scolaires, textes administratifs, textes de programmes politiques, et divers textes conversationnels (échanges téléphoniques, demandes de renseignements, interviews, entretiens, débats, etc.).

Le travail sur corpus permet d'interroger « *de manière directe le système linguistique que développe l'apprenant* » (Boulton et al. 2013 : 14), démarche plus scientifique que de se fier à leur intuition. Travailler sur un corpus, collecter des données, c'est travailler sur un outil « palpable » (Boulton et al. 2013 : 19), même si celui-ci est hétérogène, peu varié, c'est encourager une démarche méthodologique motivante pour l'apprenant, l'incitant à découvrir la « règle », la théorie. Cette démarche inductive qui vise à construire l'acquisition du savoir par l'étudiant est particulièrement intéressante. Demander aux apprenants de faire des recherches ciblées dans un corpus, c'est également les soumettre à un défi et les inscrire ainsi dans une dynamique motivante. Comme le précise Viau (Viau, 2009) dans ses recherches sur la motivation dans le

cadre scolaire et universitaire, une activité motivante doit être signifiante aux yeux de l'étudiant, authentique, et représenter un défi car cette condition influe sur la perception de ses compétences. Le travail sur corpus répond à ces exigences et l'apprenant crée ainsi une dynamique motivationnelle toujours plus vertueuse. En effet, une recherche de corpus exige un engagement cognitif de l'apprenant, en sollicitant ses stratégies d'apprentissage, en l'encourageant à faire des liens, en l'incitant à formuler des hypothèses, en les confrontant, ce qui aura pour conséquence de renforcer sa motivation et son engagement dans la recherche ; comme l'indique Brophy : la recherche « [...] ne doit pas seulement offrir aux élèves la possibilité d'être actif, elle doit les amener à penser » (Brophy, 2004 : 35).

Pour constituer un corpus, le chercheur en général qu'il soit linguiste ou autre doit définir une méthodologie et définir les critères.

- les objectifs de recherche visés
- le type de corpus
- les modalités d'enregistrement des données

Une fois que le chercheur sait pourquoi il veut construire un corpus, il peut clairement rédiger un protocole qui va lui permettre de définir :

- la façon dont doit s'effectuer la sélection/collecte des données ;
- les locuteurs/ types de documents qui doivent être recherchés.

### **4-3 La typologie de la démarche**

Il existe trois démarches majeures pour le chercheur : inductive, déductive et hypothético-déductive.

#### **4-3-1 La démarche inductive**

C'est une méthode scientifique qui part du terrain (observations limitées) qui permet d'élaborer des concepts opératoires isolés et s'appuie sur une logique analytique et inductive pour parvenir jusqu'aux concepts et à l'idée qui fonde l'hypothèse. François Dépelteau, définit ainsi l'induction : « Il s'agit de procéder à des observations

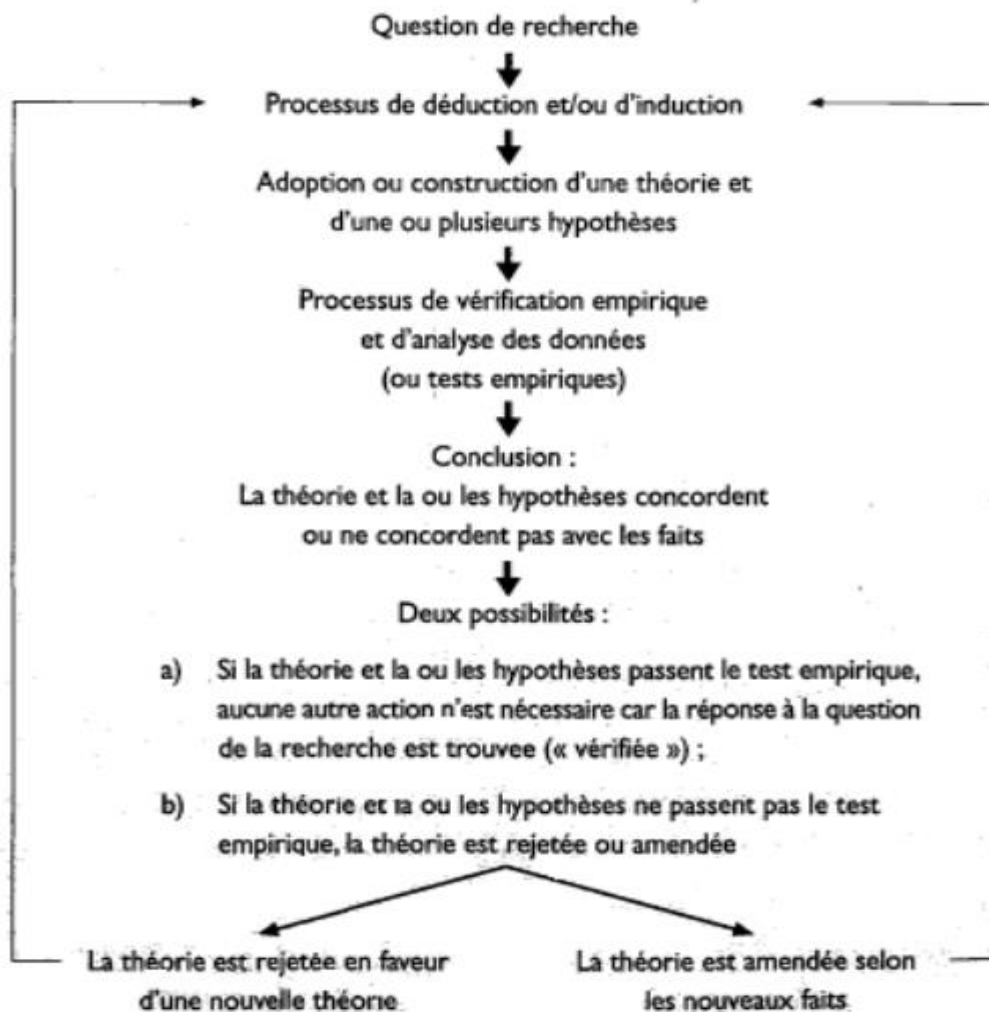
*particulières de la réalité étudiée, de regarder, de chercher à tout voir si possible, à tout entendre, à tout sentir, etc., puis d'en induire des énoncés généraux (des concepts, des hypothèses, des théories, des lois...) qui rendent compte de la réalité » (2000 :21).*

#### **4-3-2 La méthode déductive**

Contrairement à la première, elle se base sur des travaux de recherche et des théories préexistants pour formuler (une) ou 25 des hypothèses qu'on tente de confirmer ou d'infirmer sur le terrain. Madeleine Grawitz définit la démarche déductive comme moyen de démonstration, partant « *de prémisses supposées assurées, d'où les conséquences déduites tirent leur certitude* » (1990 :21).

#### **4-3-3 La démarche hypothético-déductive**

Cette démarche classique se trouve utilisée dans beaucoup de travaux scientifiques qui organisent une confrontation à la réalité. Il s'agit de poser des hypothèses afin d'en déduire des conséquences observables futures (prédiction), mais également passées (rétroduction), permettant d'en déterminer la validité. Cette démarche propose un processus capable de guider la recherche scientifique qui contient théorie et pratique car « *elle s'en remet au verdict des faits. Ces derniers viendront corroborer ou invalider l'hypothèse* »



### **Démarche hypothético-déductive**

## **7- Cadre théorique de référence**

L'élaboration du cadre théorique suit d'abord la formulation de la question ou des objectifs qui sont exposés dans la problématique du projet de recherche ; cette question et ces objectifs peuvent être revus et spécifiés à la fin du cadre théorique, à la lumière de l'analyse du corpus qui y est faite. « *L'élaboration du cadre théorique est une étape nécessaire du processus de recherche. Dans le cas d'une recherche empirique, ce cadre oriente les décisions concernant la nature des données à recueillir ainsi que l'analyse et l'interprétation qui peuvent en être faites* » (Gohier, C : 2004).

La nature et l'ampleur du cadre théorique peuvent cependant varier selon le type de recherche et l'approche méthodologique choisie. Ainsi, dans une recherche de nature vérificatoire ou confirmatoire d'une hypothèse, le cadre théorique est plus circonscrit

et "fermé", au point de départ, que dans le cas d'une recherche exploratoire, qui vise à examiner un terrain en vue de formuler éventuellement des hypothèses.

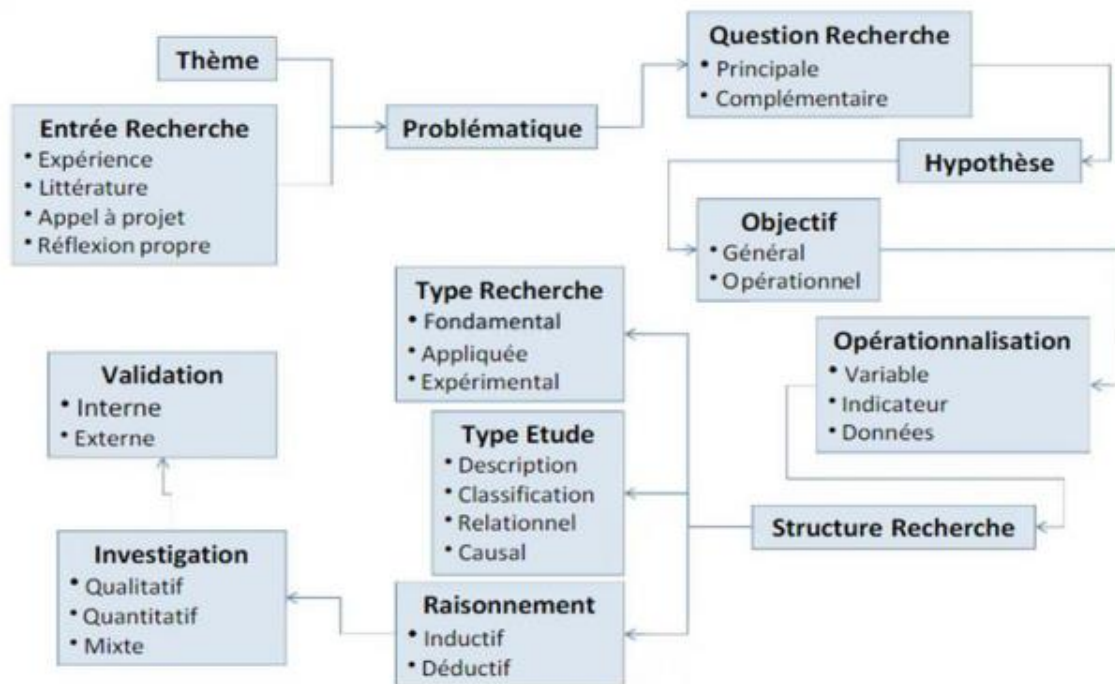
Dans une telle recherche, le cadre théorique existe en amont de la recherche ; il peut être revu à la lumière des données mêmes de terrain, a fortiori s'il s'agit d'une recherche qui utilise une approche de type "théorie ancrée". Dans une recherche spéculative ou théorique, il va sans dire, par ailleurs, que le cadre théorique doit être très élaboré puisqu'il constitue l'objet même de la recherche, à savoir une analyse et une critique des théories existantes en vue d'en formuler une autre ou, à tout le moins, certains de ses éléments.

### **8- Expérimentation (mise en pratique/ Test empirique)**

L'expérimentation est une méthode scientifique qui consiste à tester par des expériences répétées la validité d'une hypothèse et à obtenir des données quantitatives permettant de l'affiner. Elle est pratiquée par un ou des chercheurs mettant en œuvre des méthodes expérimentales. L'expérimentation doit être menée dans le respect de l'éthique scientifique, et dans le respect de la sécurité des personnes et de l'environnement (voir par exemple le principe de précaution). La formulation des limites de l'expérimentation est donc un enjeu social et politique, qui dépasse le chercheur, dont le but est de définir ce qui est humainement acceptable, et d'équilibrer risques et bénéfices potentiels pour définir ce qui est socialement souhaitable.

Le protocole d'expérimentation regroupe la description des conditions et du déroulement d'une expérience ou d'un test. La description doit être suffisamment claire afin que l'expérience puisse être reproduite à l'identique.

## La recherche : Carte des concepts



# Semestre II

## Partie 2 : Techniques de Recherche

**Objectifs :** À l'issue de ce chapitre, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les différentes techniques de recherche.
- Connaître les fonctions principales de chacune des techniques.
- S'initier aux éléments de base de l'expérimentation.
- Savoir distinguer entre la méthode expérimentale et la méthode de l'enquête.
- S'initier aux éléments de base de l'expérimentation.

## Introduction

Faire de la recherche, c'est produire des connaissances « *scientifiques* », ce qui implique de déployer un effort analytique, rigoureux, et systématique ayant pour fonction d'étudier et tester la validité d'une idée, d'un fait ou d'un ensemble de faits à l'aide d'outils et de techniques spécifiques. Mais dire cela, suppose une vraie maîtrise :

- D'activités méthodiques, rigoureuses et vérifiables, et soumises à la légitimation de la communauté scientifique,
- Des plus importantes théories explicatives propres au champ en question,
- D'un certain nombre d'outils propres à recueillir de façon rigoureuse les données à étudier,
- D'instruments de vérification et de collecte de données non directement observables,
- De certains outils de traitement et d'analyses de données aussi bien qualitatives que quantitatives...

De ce fait, le chercheur est appelé à établir un travail dont l'aboutissement doit être marquant non seulement par sa rigueur mais aussi par son originalité afin qu'il soit admis par la communauté scientifique. L'outil dont le chercheur se sert pour remplir cette condition fondamentale est précisément la méthode comme le souligne O.

Aktouf : « *Toute discipline qui se veut autonome doit obligatoirement se définir un objet (quel est l'objet spécifique qu'elle étudie et dont elle rend compte) et une méthode (comment elle procède pour étudier cet objet)* » (1987 :26).

Cependant, il existe une panoplie d'emplois de ce terme qui consiste à le considérer comme synonyme d'approche, de technique voire même de méthodologie. Et en vue de dissiper ce flou définitionnel, il semble important dans un premier temps d'apporter des éclaircissements en ce qui concerne le sens adéquat de ces termes pour distinguer la contribution de chacun au travail de recherche (Pinto et Grawitz, 1969).

La définition des concepts tels que méthode, méthodologie, recherche et technique ont été déjà souligné lors du premier semestre. Il en reste tout de même de les redéfinir afin d'apporter un meilleur éclaircissement.

Dans un sens plus large, la méthode consiste à « *confronter des idées, issues à la fois de l'expérience et de l'imagination, aux données concrètes, dérivées de l'observation, en vue de confirmer, de nuancer ou de rejeter ces idées de départ* » (Benoit Gauthier, 2009 :21). Cela veut dire qu'il s'agit d'un ensemble de procédures adoptées par le chercheur en préparant, structurant et réalisant sa recherche. Il existe plusieurs types de méthodes qui servent à résoudre un problème déterminé, nous citons : les méthodes déductive, inductive, analytique, expérimentale, statistique, ...

La technique désigne un outil, un moyen, un instrument utilisé pour atteindre un résultat partiel, à un stade précis de la recherche. Le chercheur recourt à ce moyen pour couvrir des étapes d'opérations limitées, pour déployer une méthode de façon à la rendre plus efficace dans sa recherche. Les techniques sont donc des outils momentanés, coordonnés au moyen desquels on met en œuvre une méthode : sondage, interview, questionnaire, observation, ...

L'approche quant à elle est la manière avec laquelle le chercheur aborde sa recherche, c'est-à-dire la conception ou la vision théorique qu'il adopte pour sa recherche :

*« l'approche est à considérer comme une démarche intellectuelle qui n'implique ni étapes, ni cheminement systématique, ni rigueur particulière. C'est à peu près un état d'esprit, une sorte de disposition générale qui situe l'arrière-fond philosophique ou métathéorique du chercheur ou de la recherche »* (O. Aktouf, 1987 :27).

La méthodologie se définit comme l'étude des méthodes et des démarches d'un domaine particulier, pour faire une recherche scientifique. C'est la science qui se charge d'explicitier l'utilisation des méthodes et des techniques comme il se doit, c'est-à-dire d'apprendre la façon dont la recherche doit être effectuée le plus rigoureusement possible. Le chercheur justifie l'utilisation de telle méthode ou telle technique et non d'autres, afin de s'assurer qu'elles sont aptes à rendre compte du sujet étudié et à mener le chercheur vers des conclusions valides, fiables et crédibles. Il revient à la méthode et à la méthodologie de déterminer la qualité d'un travail scientifique.

Il importe de souligner, en conclusion que la recherche en science sociale prend appui sur la méthodologie suivie et l'addition de techniques, pour parvenir à une rigueur

explicite, absolue et systématique dans la quête et le traitement des informations recueillies.

En revanche les techniques d'investigation varient d'une recherche à l'autre selon l'objectif visé. De ce fait, dans ce qui suit nous allons présenter un contenu qui permettra à l'étudiant d'acquérir un savoir théorique sur les différentes techniques utilisées dans les sciences humaines : phase abordant les outils opératoires mis en jeu dans le travail de recherche.

En sciences humaines il existe six grands types de méthodes et techniques de recueil ou d'analyse des informations : l'entretien de groupe, l'enquête par questionnaire, l'observation en situation (collecte des données), "analyse de contenu" et analyse de statistique (collecte et analyse). Les données primaires sont les nouvelles données obtenues au cours de la recherche, alors que les données secondaires sont celles qui existent déjà.

Angers (1996), montre le type de données produites par chacun des six techniques de recherche :

- L'observation en situation, l'entrevue de recherche, le questionnaire ou sondage, l'expérimentation : **données primaires**.
- L'analyse de contenu, l'analyse de statistiques : **données secondaires**.

### **1- Technique 1 : L'observation**

L'observation se définit comme étant le lieu où le contexte institutionnel dans lequel se confronte le modèle d'analyse à des données observables. Au cours de ce processus, de nombreuses informations (réponses à des questionnaires, données statistiques, observations, documents, etc.) sont rassemblées afin d'être exploitées dans une étape ultérieure. Selon Aline Scouarnec (2004 :26), on peut considérer l'observation de différentes manières :

- Une méthode clinique : il s'agit d'une observation qui s'appuie sur des tests.
- S'oppose à l'expérimentation : il s'agit d'une observation qui vise l'élaboration d'une hypothèse
- Une technique : il s'agit d'une observation qui est utilisée comme outil de collecte des données.
- Un résultat : il s'agit d'une observation dont l'interprétation des constats conduit à la réalisation d'une recherche. La mise en œuvre de cette étape d'observation nous conduit à répondre à trois questions principales :

#### ***A- Observer quoi ?***

La réponse consiste à définir des données pertinentes. Il faut d'abord commencer par déterminer un objet d'étude, puis après quelques séquences d'observations globales, non focalisées, arriver à identifier la nature du phénomène observé et les interrogations qu'on se pose. Il s'agit d'accéder à toutes les données pertinentes, c'est-à-dire, celles qui sont identifiées par les indicateurs des variables et qui contribuent efficacement à la vérification des hypothèses.

#### ***B- Observer qui ?***

À ce stade il est conseillé de circonscrire de manière opérationnelle le champ d'analyse d'un point de vue spatial, temporel et social. C'est-à-dire le contexte dans lequel l'étude se déroulera et les conditions de sa réalisation : le délai, le mode de sélection adaptée. Selon le cas, il s'agira d'étudier soit la totalité de la communauté considérée, soit seulement un échantillon représentatif ou caractéristique de cette communauté.

#### ***C- Comment observer ?***

Il s'agit de choisir les instruments d'observation et de collecte de données.

L'observation est considérée comme un moyen d'accès au terrain, à l'information et se distingue aussi d'autres formes de recueil d'informations. Pour M. Grawitz,

*« l'observation sur le terrain pose un grand nombre de problèmes en fonction de l'objectif que l'on vise et de la situation devant laquelle on se trouve. La taille du*

*groupement, la complexité des interactions, la précision des objectifs, impliquent le choix de techniques adaptées »* (1993 :53). Il est nécessaire donc de concevoir (produire) les outils efficaces pour recueillir les données ou pour collecter des informations sur les variables déterminées. Cependant, le mode de recueil des données est différé quand il s'agit d'une observation directe ou indirecte, parce que :

- Dans le cas d'une observation directe, c'est le chercheur qui se charge lui-même du recueil des données, sans impliquer pour autant les sujets concernés. Il se contente de son observation.
- Dans le cas d'une observation indirecte, le chercheur passe par les sujets pour qu'il puisse obtenir les informations escomptées. Le sujet occupe un rôle pivot dans la phase du recueil des données. De ce fait, il revient au chercheur de choisir entre le questionnaire ou l'entretien, comme outils d'observation.

### **1-1 L'observation en situation**

La technique d'observation s'appuie sur l'aspect visuel et consiste, contrairement aux autres techniques, à recueillir les données qualitatives et quantitatives d'une manière directe sans recourir aux témoignages ou aux documents. Elle étudie les attitudes et les comportements des individus ou des groupes, en prenant en considération l'aspect idéologique, culturel et même social.

Le chercheur canalise son observation en fonction de ses objectifs et de ses hypothèses du travail. L'objectif principal de cette technique est d'étudier tout ce qui relève du non verbal ainsi que des comportements définis, des profils de comportements et des modes de vie tels qu'ils se sont produits. Pour ce faire, le chercheur doit être muni d'une grille d'observation établie en fonction des comportements à observer. La description de l'observation doit être fidèle à la situation réelle et il est important de faire des rapports systématiques.

Cependant, nous pouvons avoir deux types dans le contexte situations d'observation à savoir :

- **L'observation dans une situation expérimentale** : S'effectue lorsque la question de recherche exige la provocation artificielle d'un événement dans le but de recueillir des comportements pertinents pour le chercheur. Dans la démarche de l'observation participante, le chercheur s'intègre dans le groupe observé, fait la même activité pendant un certain temps (quelques semaines, quelques mois ou plus). Inspirée par les méthodes de travail de terrain en anthropologie ou en sociologie, cette méthode est souvent utilisée pour une étude qualitative ou pour une étude de type ethnographique. Elle peut également être très utile dans le cadre d'une étude pilote, dans un nouveau domaine où l'organisation de l'activité n'est pas encore suffisamment
- **L'observation dans une situation naturelle** : Se réalise en contexte naturel sans l'intervention du chercheur en vue d'observer des comportements, telle qu'une observation en milieu de travail. En d'autres termes, l'observateur se place dans le milieu naturel des activités des personnes observés et ne provoque aucunement les comportements à l'étude.

## 1-2 Les types d'observations

Il existe quatre types d'observations :

- **L'observation participante** : elle consiste à faire partie de la vie collective de la communauté étudiée afin de pouvoir établir des constats. Elle peut se réaliser aussi en interagissant avec les personnes observées pour poser des questions. Le chercheur fait appel à cette technique quand il s'agit d'obtenir des informations détaillées sur une culture particulière, un groupe de personne ou sur le comportement des individus.
- **L'observation non participante** : elle consiste à observer de l'extérieur la communauté visée, en demeurant en retrait de la vie des sujets. Ce type d'observation est utilisé dans le cas où le chercheur tend à préserver la situation observée dans son état naturel, original, pour augmenter la fiabilité des résultats. Cette méthode permet d'avoir une idée générale, un aperçu sur une situation non étudiée jusque-là et de définir le sujet de recherche pour déterminer la technique adéquate d'analyse.

- **L'observation structurée (systématique)** : cette méthode consiste à utiliser des règles bien définies et préétablies afin de mener à bien l'observation.
- **L'observation non structurée** : consiste à observer avec profondeur les attitudes et les comportements d'un individu. Elle permet au chercheur d'obtenir le maximum d'informations sans grille d'observation. L'objectif ici est de réaliser un document narratif portant sur le comportement observé.

### **1-3 Quand utiliser l'observation en situation ?**

- Quand il s'agit d'expliquer le fonctionnement d'un phénomène.
- Quand il s'agit d'étudier un phénomène dans son cadre naturel.
- Quand il s'agit d'un sujet peu connu.
- Quand il s'agit d'avoir accès à la réalité (avec exactitude) sur une situation.

### **1-4 Comment préparer une observation ?**

Pour mener à bien son observation le chercheur doit suivre un protocole qui consiste à :

- Définir le sujet à observer : il faut déterminer la cible ainsi que son contexte.
- Choisir le type d'observation : parmi les quatre types proposés il faut choisir le plus fiable pour recueillir des données pertinentes.
- Préparer le protocole de l'observation : voir le terrain de l'observation, la durée, les personnes concernées et les outils facilitant la tâche.
- Repérer le lieu d'observation : visiter le lieu d'observation avant le jour J pour étudier en toute discrétion l'emplacement de l'enquêteur, la taille du lieu, etc.
- Réaliser un schéma d'observation : si le chercheur opte pour une observation systématique, ce schéma est obligatoire. Dans les autres cas il est conseillé de le préparer pour structurer l'observation.
- Préparer le matériel : smartphone, schéma d'observation, carnet, le chercheur doit préparer son matériel pour réussir son observation.

### **1-5 Comment réaliser une observation ?**

- Pour une observation participante, l'enquêteur se présente rapidement et parle brièvement de son travail pour ne pas influencer le comportement des sujets observés.

- Se faire le plus discret possible pour observer la réalité telle qu'elle est et ne pas inciter le sujet à changer ses comportements.
- Adopter une démarche neutre pour effectuer une observation fiable des faits, des gestes, et des individus observés.
- Utiliser (dans la mesure du possible) le smartphone : pour garantir une totale discrétion, l'observateur utilise son smartphone pour prendre ses notes sans dévoiler son attitude d'observateur ou susciter des interrogations sur son attitude.
- Procéder à l'analyse : l'observateur relit ses notes après son observation, détermine les éléments notables, résume les idées principales pour être en mesure de rédiger sa conclusion.

#### **1-6 Les avantages de l'observation**

- Richesse, profondeur de l'information recueillie,
- Spontanéité relative du matériau,
- Possibilité d'apporter un questionnement pour délivrer des informations supplémentaires,
- Utilité pour définir un sujet de recherche et constituer la base d'une recherche,
- Possibilité d'avoir une vue générale de la situation ou du comportement à étudier.

#### **1-7 Les limites de l'observation**

- Risque de biais de l'observateur.
- Risque d'interprétations erronées et non scientifiques des résultats et des comportements observés.
- Risque de biais du sujet étudié : il adopte un comportement différent de son comportement habituel.
- Risque de passer à côté de certaines informations.
- La prise de notes au moment même n'est pas toujours possible.

## Technique 2 : L'entrevue (l'entretien)

Cette technique consiste à interroger d'une manière directe (contrairement au questionnaire) un groupe ou un individu afin de récolter des informations très riches et nuancées sur les attitudes, les comportements et les représentations de certains faits pour la population interrogée. Selon Quivy et L. Van Campenhoud, cette technique permet « *l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles ou non, leurs lectures de leurs propres expériences* » (2011). Dans un premier temps, le chercheur doit procéder préalablement à la formulation des questions de son entretien avant sa mise en place, en le centrant autour de ses hypothèses. Ensuite, il sélectionne des personnes qui estiment être en possession d'informations sur son objet de recherche. En d'autres termes « *le chercheur interroge telle personne parce que cette personne possède telle caractéristique, parce qu'elle appartient à telle couche sociale, parce qu'elle a connue tel type d'expérience* » (A. Anger, 1997 :15).

### 2-1 les types d'entretiens

De manière générale, il existe quatre types d'entretiens : L'interview centrée, l'interview non directive, l'interview semi-directive, l'interview directive.

- a- L'entretien centré (ou exploratoire) :** consiste à explorer en profondeur un thème préalablement défini en s'appuyant sur une liste de points à aborder (il n'y a pas de questions préétablies). Il permet de voir ce que les enquêtés ont à exprimer à propos d'une expérience ou d'un événement vécu. Il peut se dérouler sur plusieurs phases.
- b- L'entretien non directif :** Dans ce type d'entretien, l'enquêteur annonce le thème principal décomposé en sous-thèmes déterminés préalablement et à propos desquels les enquêtés parlent, sans que des questions directes ne leur soient posées. L'enquêté est libre d'organiser son discours comme il le souhaite et c'est au chercheur d'adopter une position neutre. Dans ce type d'entretien, le sujet sur lequel l'informateur va parler n'est pas délimité. De ce fait,

l'informateur aborde le thème de l'enquête de façon générale (Blanchet et Gotman, 2010).

- c- ***L'entretien semi-directif*** : il se place entre l'entretien directif et non directif dans la mesure où il accorde à l'enquêté assez de temps pour exprimer son point de vue librement et sans qu'il soit interrompu par l'enquêteur.

Ce dernier recentrera simplement l'entretien par rapport à ses hypothèses et encouragera l'enquêté à donner plus d'informations sur le sujet traité. L'enquêteur doit recentrer ses questions afin de ne pas perdre de vue l'objectif qu'il s'est fixé (Blanchet et Gotman, 2010).

- d- ***L'entretien directif*** : il ressemble à un questionnaire oral où l'espace de liberté accordé à l'enquêté est le plus réduit et les questions sont préétablies et non majoritairement improvisées comme les cas précédents. L'objectif de ce type d'entretien est de vérifier avec précision des points précis ou de recueillir les informations avec détail. C'est pour cette raison que l'enquêteur pose les mêmes questions à tous les interviewés. Cependant, à cause des limites que lui pose l'enquêteur, l'enquêté n'aura pas une grande liberté pour s'exprimer (Blanchet et Gotman, 2010). En somme, la visée principale de l'entretien est de permettre de comprendre la signification de certaines pratiques communautaires, les points de vue des participants aux événements et de reconstituer des événements passés ou des expériences vécues. En effet, l'entretien est une sorte de discussion orientée qui présente de la souplesse pour sa confection peu directive tout en assurant une profondeur et une finesse de l'information désirée. Cependant, cette technique ne permet pas de prévoir le mode d'analyse des éléments recueillis et un biais peut également être introduit par l'intervieweur dans sa manière de poser les questions ou d'interpréter les réponses.

### Technique 3 : Le questionnaire

Il ne devra jamais se présenter comme une simple liste de questions ou interrogatoire écrit que n'importe qui serait en mesure de le réaliser en portant sur n'importe quel sujet à condition que les questions soient claires (dans le sens communément connu). Le questionnaire est un genre de test écrit, composé d'un certain nombre de questions, proposées à ensemble plus ou moins élevé d'individus, et qui vise à déceler des opinions, des attitudes, ... afin de comprendre et expliquer des faits : « *Le questionnaire est un outil qui permet de prélever des réponses de manière systématique* » (Anger, 1996 :16). C'est la technique la plus répandue après l'interview et qui se différencie du sondage d'opinion par son objectif visant la vérification d'hypothèses.

Le questionnaire est l'une des trois grandes méthodes pour recueil de données. C'est une méthode de recueil des informations en vue de comprendre et d'expliquer les faits. Les deux autres méthodes les plus couramment utilisées étant l'entretien et l'observation. Si l'entretien et l'observation sont des méthodes individuelles et collectives, le questionnaire est une méthode qui est uniquement collective. C'est une méthode quantitative qui s'applique à un ensemble (échantillon) qui doit permettre des inférences statistiques Ghiglione distingue les objectifs suivants :

- ***L'estimation*** : il s'agit d'une collecte de données, d'une énumération de ces données. C'est la démarche la plus élémentaire dans le questionnaire. On ne cherche pas à comprendre les données, on cherche à les mettre à plat.
- ***Description*** : il s'agit de retirer des informations qui décrivent les phénomènes subjectifs qui sous-tendent les phénomènes objectifs et d'expliquer ainsi les phénomènes objectifs, comme les motivations, les représentations et les opinions.
- ***La vérification d'une hypothèse*** : il s'agit ici d'une démarche déductive, le questionnaire devient un outil pour confirmer ou infirmer une hypothèse.

La valeur d'un questionnaire dépend des objectifs sous-jacents à l'étude. Pour cela, il est nécessaire pour l'étudiant en initiation à la recherche de :

- ***Définir l'objet de l'enquête*** : Sur quoi porte l'enquête, ainsi que les moyens matériels.
- ***Les objectifs et les hypothèses de l'enquête*** : Qu'est-ce que l'on cherche à mettre en évidence, qu'est-ce que l'on veut vérifier ? La définition des objectifs est impossible sans définition des hypothèses générales de l'enquête.
- ***Déterminer la population d'enquête ou l'univers de l'enquête*** : On appelle l'univers de l'enquête l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête.
- ***Terminer l'échantillon*** : C'est-à-dire combien d'individus seront retenus par rapport à l'univers.
- ***Le projet du questionnaire*** : Il s'agit de poser les questions principales par rapport à l'objet de l'enquête. Une fois le projet clairement établi, le plus gros de l'élaboration du questionnaire est fait.
- ***Le prétest*** : Il s'agit d'une phase fondamentale, souvent négligée, qui consiste à mettre à l'épreuve le questionnaire par rapport à quelques individus, autrement dit à le tester.
- ***La rédaction définitive du questionnaire.***
- ***Le dépouillement et le codage des résultats.***
- ***L'analyse des résultats.***

En effet, établir un questionnaire fiable implique la prise en considération de plusieurs éléments portant sur l'élaboration des questions qui doivent obéir à des règles rigoureuses afin d'obtenir les données escomptées en termes de fiabilité et d'exploitation. Dans la plupart des cas, les enquêtés ignorent eux-mêmes ce que le chercheur vise à vérifier ; de ce fait il sera obligé de passer par l'interprétation, la confrontation, le rapprochement et le croisement pour déceler des points de vue, des attitudes, des justificatifs, etc. Il y a deux façons d'administrer un questionnaire :

Le chercheur peut rassembler les enquêtés et leur administrer lui-même le questionnaire. Il pourrait leur expliquer la question si l'enquêté ne la comprenait pas. De même, l'enquêteur peut poser des questions plus délicates. Exemple : étudier les élèves d'une classe.

Il s'agit d'un *questionnaire d'administration directe*. Ce genre de questionnaire présente de nombreuses caractéristiques :

- Temps de réponse court ;
- Préservation de l'anonymat, ce qui permet de connaître la population (pratiques, comportements, attitudes) ;
- Quantification d'une panoplie de données et analyse par croisement, recoupement ou corrélation ;
- Clarté des questions, vu la disponibilité du chercheur
- Taux élevé des participants ce qui permet d'étudier un phénomène social à travers un cas de représentativité.

Comme toute technique d'investigation, ce genre de questionnaire représente certaines limites et inconvénients qui se traduisent en termes d'exigence de ressources financières (difficultés logistiques) et fragilité de la fiabilité de la technique (réponses superficielles, descriptions).

Le second type de *questionnaire est d'administration indirecte* où l'enquêteur se chargera de remplir le document pour l'enquêté en s'appuyant sur des données collectées. Cet instrument permet de recueillir une plus grande quantité d'informations. Il se caractérise par :

- La quantité d'informations recueillies : il peut être envoyé à un très grand nombre de sujets sur un vaste territoire,
- L'anonymat préservé d'où un risque diminué de biais,
- Le recueil rapide de l'information requise (information factuelle).

En revanche, ce genre de questionnaire pourrait être confronté à un certain nombre d'entraves à savoir :

- Faiblesse du taux de réponse : ce qui sèmera le doute sur la représentativité du groupe des répondants.
- Impossible de vérifier si le répondant est la personne concernée par le questionnaire.
- Indisponibilité du chercheur pour clarifier les questions,
- Temps de réponse long.

### 3-1 Les caractéristiques d'un questionnaire

Tout questionnaire est construit et conçu en fonction, d'une part, *des objectifs de la recherche* qui déterminent la visée du questionnaire et le distingue des autres techniques. Et d'autre part, *des éléments contenus dans les hypothèses retenues* que le questionnaire doit interroger à travers ses questionnements afin d'appréhender les caractéristiques et les attitudes d'un individu et, par la suite, d'un groupe.

### 3-2 La construction proprement dite

Pour mener à bien l'élaboration d'un questionnaire et s'assurer de sa cohérence, de sa clarté, il faut s'assurer des éléments suivants :

- ***L'univocité des questions*** : la question posée doit avoir un seul sens et une seule interprétation (emploi d'une terminologie simple et précise).
- ***La concision de la formulation*** : élaborer les questions d'une manière brève.
- ***La neutralité dans la construction*** : il ne faut pas intégrer dans les questions des éléments qui influent sur la réponse.
- ***La conformité de la question*** : il ne faut pas poser des questions qui ne sont pas conformes aux contextes culturels, idéologiques, et qui induisent au conflit.
- ***Le nombre réduit des questions*** : le questionnaire ne doit pas contenir beaucoup de questions (entraîne de la lassitude) ni qu'il trop réduit (accusé de légèreté). Son élaboration dépend en grande partie des objectifs et du type de population à étudier.
- ***L'organisation progressive*** : l'élaboration du questionnaire doit suivre un certain enchaînement qui part du général au particulier, du plus simple ou plus complexe. Chacun des blocs du questionnaire doit correspondre à un thème

précis et avoir un le même nombre proportion de questions posées (fermées et ouvertes).

### 3-3 La structure d'un questionnaire

Le questionnaire commence toujours par un bref aperçu portant sur l'enquête et ses objectifs afin que le répondant ait une idée aussi bien sur l'enquête que sur sa place dans cette étude, pour répondre de son mieux. La présentation d'un questionnaire est un aspect fondamental, de ce fait il est recommandé de :

- Mentionner des identificateurs : des informations multiples permettant d'identifier et localiser les répondants.
- Formuler des questions en relation avec le thème de recherche : ce sont les questions relatives au sujet de la recherche.
- Commencer par les questions de fait, ensuite de fond (les plus brèves et les plus fermés placées en premier).
- Respecter les espacements, les alignements et la clarté dans la mise en page.
- Laisser suffisamment de place au niveau des questions ouvertes pour permettre aux locuteurs de s'exprimer.
- Ne pas conserver la même forme de question pour ne pas entraîner de l'ennui, de la monotonie et surtout de l'automatisme.
- Respecter les mêmes formats, dispositions et alignements des cases de réponses, pour faciliter la tâche aux répondants.

### 3-4 Types de questions

Le choix des questions dépend de l'objectif du chercheur, il va donc rédiger son questionnaire en fonction de plusieurs paramètres, pour ce faire, sa première tâche est de choisir le type de questionnaire au niveau de la forme, on distingue deux types :

- **Les questions de type ouvert** : donne aux répondants la liberté de s'exprimer et au chercheur la liberté d'aborder plusieurs sujets. Mais ils véhiculent la plupart du temps de réponses vagues difficiles à dépouiller. (Exemple, voir document 1 et 2)
- **Les questions de type fermé** : dont la formulation contient une liste préétablie de réponses possibles. Elles sont simples, directes, fixent les modalités de réponses, et se limitent aux données objectives. (Exemple, voir document 1)

Cependant divers types de questions peuvent être mobilisées selon l'usage que le chercheur veut faire des réponses et selon les degrés de précision qu'il désire dans les réponses. Nous retenons six types essentiels de questions :

- ***Les questions de fait*** : elles concernent les faits, autrement dit des éléments objectifs, observables et faciles à déterminer (âge, sexe, profession, etc.) (exemple)
- ***Les questions couplées*** : elles se caractérisent par une double forme d'interrogation, une forme fermée suivie d'une autre ouverte. (Exemple)
- ***Les questions cafétéria*** : ce type de questions réunit les avantages des questions ouvertes et fermées en proposant une liste de réponses qui ressemble à celle proposée sur la carte offerte dans une cafétéria. Elles visent à rassembler le maximum d'information que le sujet peut avoir sur l'élément considéré.
- ***La question avec échelle d'évaluation*** : on demande de répondre par un score (souvent utilisée pour mesurer le degré de satisfaction).
- ***La question alternative*** : elle permet un choix à l'intérieur de la même question ;
- ***La question dichotomique*** : elle permet le choix entre deux réponses (vrai ou faux ; oui ou non) ;

#### **Document 1 :**

#### **La qualité de rédaction des questions**

Les questions doivent être facilement compréhensibles : Le vocabulaire utilisé doit être adapté aux personnes à interroger. Il faut utiliser des mots simples du langage courant. Seront évités :

- les mots trop techniques (exemple : catégorie socioprofessionnelle),
- les mots sujets à équivoque (exemple : sous-vêtements, salon). Les questions doivent être claires, précises, non ambiguës
- La question « jouez-vous beaucoup au tennis ? » est trop vague et trop générale. Il faudra demander « Combien d'heures de tennis pratiquez-vous en moyenne par semaine ? ».
- La question « Ne pensez-vous pas que les adultes ne font pas assez de marche ? » manque de clarté à cause de la double négation et de la longueur de la question. L'enquêteur risque aussi de ne pas avoir d'opinion ou de répondre par un oui ou un non peu significatif. Il faut remplacer cette question par une question comportant une échelle.

- La question « Avez-vous des enfants et quel est l'âge de l'aîné ? » contient une double interrogation. Il faut l'éclater et la décomposer en deux questions. Toute question ne doit contenir qu'une idée et une seule.

**Document 2 :**

***Les différentes formes de questions***

**1. Les questions fermées.**

Les questions à choix multiples

**A. A réponse unique :** Exemple 1 : Avez-vous déjà acheté sur internet ? ♦ Oui ♦ non

Exemple 2 : Quelle est votre lieu de vacances préféré ? ♦ La campagne ♦ La montagne ♦ La mer

**B. A réponses multiples :** L'enquête choisit parmi les réponses qui lui sont proposées.

Exemple : Dans quelles pièces avez-vous installé une télévision ? ♦ Salon ♦ Cuisine

♦ Grenier ♦ Chambre parent ♦ Salle à manger ♦ Toilettes ♦ Chambre enfant

Les questions ordonnées ou question avec classement hiérarchique

L'enquête classe les réponses possibles dans l'ordre de ses préférences. Il affecte un numéro de préférence aux réponses dans un ordre croissant ou décroissant à lui préciser.

Exemple : Classez par ordre de préférence croissante de 1 à 9 les raisons pour lesquelles vous avez choisi de vivre ici., ♦ Existence d'un jardin ♦ proximité de la ville ♦ proximité d'une école ♦ taille de la maison ♦ proximité de la famille ♦ proximité des commerces ♦ proximité du travail ♦ autres (à préciser) ... ♦ proximité

Les questions à échelle d'attitude : Elles mesurent l'intensité d'une attitude à l'égard d'un stimulus (produit, marque, message publicitaire, etc.)

Note : les logiciels spécialisés (sphinx, ethnos contiennent des bibliothèques d'échelles.

Exemple 1 : Que pensez-vous de nos produits : Très satisfait Plutôt satisfait Plutôt pas satisfait Pas satisfait du tout La qualité ♦ ♦ ♦ ♦ Le look ♦ ♦ ♦ ♦

Exemple 2 : Pour vous l'odeur de cette lessive est : Très Assez Sans avis Assez Très Désagréable ♦ ♦ ♦ ♦

Agréable

**2. Les questions ouvertes.**

De type texte :

La question ouverte ne canalise absolument pas l'enquêté qui exprime librement son opinion. Exemple : « Que pensez-vous de ..... ? », « Quel est votre avis sur ..... ? », Ces questions sont difficiles à dépouiller. La tendance est de réduire le nombre de ces questions en leur donnant une autre forme, afin d'obtenir des résultats plus précis et de faciliter le dépouillement des questionnaires.

#### De type numérique :

Certaines questions ouvertes peuvent être facilement utilisées (faciles à dépouiller) comme les questions ouvertes numériques : Exemple : Combien de télévisions possédez-vous ? ..... On peut aussi donner une note.

Exemple : Quelle note sur 5 donnez-vous aux marques suivantes : ♦ Philips ♦ Samsung ♦ Sony ♦ LG 3.

#### Les questions filtres :

Elles ont pour but de filtrer les enquêtés qui répondent (ou ne répondent pas) à un critère bien défini afin que ses réponses ne faussent pas l'enquête. Elles sont placées en début d'enquête ou de début de thème.

Exemple : Si on fait un questionnaire sur l'utilisation d'Internet pour l'achat de CD ou DVD, on peut placer ce type de question filtre : 1. Avez-vous déjà acheté des CD/DVD sur Internet ? ♦ Oui (allez à la question 4) ♦ Non (allez à la question 2)

4 Pourquoi ? ♦ Je n'ai pas Internet ♦ J'ai peur d'acheter sur Internet ♦ Je n'ai pas d'ordinateur.

### **3-5 Les avantages et les limites du questionnaire**

Comme pour l'observation le questionnaire présente des avantages, mais aussi des limites.

#### **- Les avantages**

- Recueillir l'avis d'un grand nombre de personnes rapidement.
- Réaliser des études statistiques.
- Étudier plusieurs aspects d'un problème.
- Plus simple et plus rapide à mener qu'un entretien ou une observation.
- Les personnes interrogées peuvent répondre quand ils le veulent.

- Inutile pour l'enquêteur de se déplacer, de préparer du matériel : moins de stress.
- Peu coûteux.

- ***Les inconvénients***

- Le questionnaire ne permet pas d'étudier le fond d'un problème.
- Impossible de poser de nouvelles questions si une nouvelle interrogation apparaît à la vue des premiers résultats.
- Faible contact avec les personnes interrogés.
- Récolte des réponses qui reflètent une pensée d'un individu qui n'est pas forcément la réalité.

Les questionnaires sont des outils de recueil d'information souvent irremplaçables en recherche. L'enquête par questionnaire est un outil intéressant pour la recherche quantitative. Cette méthode répond à de nombreuses règles, ayant pour objectif de maximiser la compliance de l'enquêté « *Le questionnaire a pour fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et hypothèses préalablement constituées* ». (Combessie, 2007)

Peu importe la spécialité suivie par les étudiants en fin de cycle, aussi bien que pour les étudiants en initiation à la recherche scientifique, le questionnaire est l'un des outils les plus rentable, il répond à leurs besoins en matière d'analyse quantitative. Son utilisation ne demande une certaine compétence en recherche scientifique.

La conception du questionnaire dépend du choix des thématiques (spécialités), du choix des répondants, de la formulation des questions, de l'ordre des questions dans le module, et des essais sur le terrain.

Pour mener à bien un questionnaire l'étudiant se doit de :

- Éviter les questions complexes : pour récolter plus de réponses, les questions longues et alambiquées sont à proscrire.

- Gérer la longueur : évitez les questionnaires trop longs qui pourraient décourager certaines personnes (5 – 10 min). Les entretiens trop courts peuvent, eux, paraître peu sérieux (comptez au minimum une dizaine de questions).
- Tester le questionnaire : avant de le présenter officiellement, n’hésitez pas à demander des conseils à vos proches en leur faisant tester la première version de votre questionnaire.
- Test du questionnaire sur le terrain
  - Effectuer le ‘‘Pré-test’’.
  - Certaines méthodes d'évaluation exigent l'administration du questionnaire aux répondants, tandis que d'autres ne l'exigent pas.
  - La méthode d'évaluation la moins structurée est l'examen par les experts, dans lequel un ou plusieurs experts critiquent le questionnaire.
  - La forme la plus courante de pré-test de la collecte de données - le pré-test classique (enquête pilote) - consiste à administrer un questionnaire à un petit échantillon de la population concernée dans des conditions proches ou identiques à celles de l'enquête principale.
- Relancer les personnes : si vous soumettez votre questionnaire par e-mail ou via les réseaux sociaux, profitez-en pour relancer régulièrement votre audience afin d’augmenter le nombre de réponses finales.
- Prendre connaissance des réponses : n’attendez pas d’avoir reçu toutes les réponses pour commencer à observer les premiers éléments de réponses. Dès le premier envoi de réponses à votre questionnaire, jetez un coup d’œil dessus. Cela vous permettra de ne pas être débordé et de ne pas passer à côté de certaines informations.
- Analyser rapidement les données : entre la fin de la diffusion du questionnaire et le début de l’analyse, il ne doit pas s’écouler trop de temps. La phase de conclusion peut être longue, et il vaut mieux avoir encore en tête certains éléments du questionnaire.

## **Technique 4 : L'expérimentation**

Elle est qualifiée comme la plus efficace des techniques, dans la mesure où elle permet la mise en évidence des relations causales existant entre diverses variables (montrer à quel point la manipulation d'une variable peut entraîner des effets au niveau d'une autre variable) afin de parvenir à extraire les lois générales. Pour M. Grawitz (2011), l'expérimentation est une observation provoquée portant sur une situation créée et contrôlée par le chercheur, et qui a pour but de valider (ou invalider) une ou des hypothèses issues d'un système théorique.

En effet, l'expérimentation implique l'application de la démarche définie par Claude Bernard (1856), et qui exige la possession d'un corpus théorique de départ bien déterminé (collecter des faits), qui sera différent d'une enquête pour parvenir à tester une hypothèse causale concernant la mesure d'un phénomène précis en fonction de la manipulation (la variation) d'un ou plusieurs facteurs.

L'expérimentation n'est donc pas seulement la production d'une expérience ; c'est encore et principalement la mise à l'épreuve d'une hypothèse par une expérience.

Cette méthode consiste à insérer une variable déjà étudiée, tout en contrôlant les autres. Les résultats de cette méthode expérimentale sont évalués par rapport à un groupe témoin. C'est-à-dire que les chercheurs ne valident les conclusions que par à une expérience strictement identique. Se fondant sur l'observation, l'objectif de la méthode expérimentale est la comparaison entre groupes équivalents de participants en manipulant une ou plusieurs variable(s) provoquant ainsi une variation des réponses des participants, ce qui va permettre d'expliquer les différences observées entre les groupes.

### **4-1 Types de contrôle de variable**

Il existe deux types de variables :

- a- La variable indépendante est une caractéristique portant sur l'individu, l'environnement et qui est manipulée par le chercheur afin de contrôler ou d'analyser son impact sur le comportement cible.

- b- La variable dépendante : est une caractéristique qui dépend du changement des variables indépendantes et permet de tester son impact en comparant les résultats des groupes étudiés.

Le chercheur peut procéder à un contrôle expérimental ou statistique. Il s'agit, selon G. Borst et A. Gachia (2016) de manipuler une variable indépendante et de mesurer l'effet produit par cette manipulation sur une variable dépendante, tout en contrôlant les variables externes qui pourraient potentiellement avoir une influence. L'effet est mesuré, dans un premier temps, à l'aide de statistiques descriptives. La démarche expérimentale au niveau méthodologique peut être caractérisée par deux étapes :

***l'analyse de contenu et l'analyse de statistiques***

### **Technique 5 : L'analyse de contenu**

L'analyse de contenu est une technique qui permet d'effectuer des études détaillées sur des informations, des documents et des témoignages qui sont manifestement complexes. Pour Pinto et Grawitz, 1969, « *l'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications ayant pour but de les interpréter* ». Il s'agit donc d'une technique objective (poursuivre les mêmes objectifs pour aboutir aux mêmes résultats), systématique (un contenu recensé répertorié et exploré) et quantitative (s'appuie sur des calculs, comparaisons et statistiques). Cette technique couvre un champ très étendu d'application et tend de dégager des significations, associations et intentions non directement décelables à la simple lecture des données. De ce fait, elle peut servir à traiter des thématiques portant sur :

- Les représentations sociales et les pratiques discursives d'une communauté,
- La réalisation graphique, l'enchaînement discursif, l'expression et l'énonciation,
- L'étude structurale des interactions recueillies. En somme, cette technique met en œuvre des procédures analytiques relativement précises qui permettent aux chercheurs d'étudier tout document de nature communicationnelle (journaux, rapports, émissions de radio ou de télévision, discours, etc.) ou produit par le chercheur lui-même (questionnaire, tests verbaux, interviews, etc).

## 5-1 Les types d'analyse de contenu

Il existe six types d'analyse de contenu :

- *L'analyse d'exploration* : consiste à explorer un terrain ou une communauté afin de déterminer des hypothèses et des orientations.
- *L'analyse de vérification* : consiste à vérifier la justesse et la finesse des hypothèses préétablies, en s'appuyant sur des objectifs bien déterminés.
- *L'analyse qualitative* : consiste à rechercher des mots, des concepts des notions dans un corpus précis afin de mesurer la valeur, l'effet et l'impact sémantique de ces éléments dans un contexte donné (leur fréquence ne contribue en rien dans ce type d'analyse).
- *L'analyse quantitative* : contrairement à la précédente, cette analyse consiste à calculer et comparer la fréquence de certains éléments (mots, notions, phrases,) considérés comme significatifs pour la recherche.
- *L'analyse directe* : consiste à étudier le sens manifeste des unités significatives sans chercher à dégager leur sens latent.
- *L'analyse indirecte* : contrairement à la précédente, elle se donne pour objectif de chercher, à travers l'interprétation de certaines relations entretenues par les unités (combinaison, agencement, association), le sens latent qui n'est pas manifeste.

## 5-2 Les étapes de l'analyse de contenu

L'analyse ne se réalise pas systématiquement en passant d'une étape à une autre, il s'agit d'un mouvement de «*va-et-vient de l'analyse de contenu, entre théorie et technique, hypothèses, interprétations et méthodes d'analyse* » (Bardin, 1998 :80). Il existe, selon la même auteure, quatre grandes phases qui se présentent ainsi :

- A- Circonscription de l'objet de recherche et sélection du corpus :
  - Aspects théoriques et circonstances suggérant la sélection de données particulières.
  - Choix du matériel à étudier (origine).

- Échantillonnage (sélection, saturation).
- Formulation d'hypothèses et objectifs préalables.
- Choix et mise au point des techniques à appliquer au corpus.

#### B- Pré-analyse :

- Constitution du corpus soumis à l'analyse (échantillonnage).
- Familiarisation avec les données, lecture « flottante » et relecture.  
Reformulation des hypothèses et des objectifs.
- Mise au point des techniques à appliquer au corpus (règles de découpage, de catégorisation, de codage).
- Élaboration d'une grille d'analyse de contenu (sur une partie du corpus) correspondant aux considérations théoriques et au matériel.

#### C-Procédures de traitement et exploitation du matériel

- Administration des techniques sur le corpus.
- Création d'une base de données pour la réalisation d'analyses statistiques.
- Établissement d'un dictionnaire comprenant : le rationnel de la grille d'analyse, la fréquence de distribution des codes/catégories, la fiabilité du processus de codage

#### D- Inférence / interprétation et synthèse des résultats

- Inférences, interprétation.
- Synthèse et sélection des résultats.
- Confrontation de l'analyse à la question de recherche (hypothèses, objectifs) et aux aspects théoriques.
- Production d'un document de synthèse.
- On distingue trois types de méthodes d'analyse de contenu : méthodes logico-sémantiques, méthodes logico-esthétiques et formelles, et méthodes d'analyse sémantique et structurale.

### **Technique 6 : L'analyse de statistiques**

Il faut faire la distinction entre les statistiques (au pluriel) et la statistique (au singulier).

Le premier sens signifie : l'étude méthodique des faits sociaux qui définissent un État, par des procédés numériques (dénombrements, inventaires, recensements...) : « *Les statistiques sont l'art et la science de collecter, analyser, présenter et interpréter des données* » (Anderson, Sweeney, Williams), Statistiques pour l'économie et la gestion (de Boeck) 2007.

Tandis que la statistique est un mélange de techniques (tableaux croisés, notions de probabilités, notions mathématiques, ...) d'interprétation mathématique appliquées à des phénomènes (ex : faits sociaux) pour mesurer la variable dans **un échantillon** de la population. Une statistique peut être calculée.

C'est ce second sens qui nous intéresse en ce qu'il signifie l'analyse des fréquences des phénomènes et leur distribution ainsi que celle des liens entre les variables.

Cette technique permet de :

- Déterminer la fréquence des unités significatives et leurs distributions,
- Identifier les relations établies entre les variables ou modalités de variables.
- Extraire l'information contenue dans un ensemble de données,
- Fournir une analyse et une interprétation des données afin d'apporter des connaissances dans des domaines particulièrement variés.

### **L'échantillonnage**

« *La théorie mathématique des probabilités suppose que, pour connaître les événements qui peuvent survenir dans une population donnée, il n'est possible d'étudier ou d'interroger qu'une petite partie de celle-ci, à condition de respecter des règles rigoureuses de sélection de cette fraction de population. Seules garanties de sa représentativité.* » Hélène Yvonne Meynaud et Denis Duclos dans *De l'échantillonnage à la remise du produit*.

L'échantillonnage est un procédé qui permet de définir un échantillon dans un travail d'enquête. Il s'agit d'étudier une partie sélectionnée pour établir des conclusions applicables à un tout.

En d'autres termes, l'échantillonnage est une sélection précise de personnes ciblées pour réaliser un entretien, un *focus group*, un sondage ou un questionnaire.

**1-Population et échantillon :** Afin de tirer des conclusions sur un problème donné, le chercheur procède par échantillonnage. Ne prendre qu'une partie d'un tout permet de réaliser la recherche et de traiter le problème, car dans la majorité des cas on ne peut approcher toute la population concernée par l'étude. Le rôle de l'échantillon est de fournir ce qu'il peut être exploitable dans une enquête par exemple et s'il serait possible de le généraliser sur toute une population.

Il existe des critères de sélection pour définir une population mère et un échantillon pour l'étude. C'est le rôle du chercheur d'établir ces critères afin de choisir l'échantillon qui convient à son étude ainsi que sa taille. La population mère concerne la population que le chercheur désire étudier et à partir de laquelle il voudra faire des généralisations. La population accessible est la portion de la population cible qui est à la portée du chercheur. Elle peut être limitée à une région, une ville, une entreprise, une agence, un département, etc.

**2-Le mode d'échantillonnage :** Le choix des personnes sur lesquelles porte la recherche s'impose comme un préalable à la recherche. Cela contribuera à la précision et à la justification du problème et du corpus de la recherche. Plusieurs critères sont censés être pris en considération pour choisir le groupe social concerné par l'étude.

La détermination de l'échantillon final, c'est-à-dire de la liste des personnes qui seront interrogées ou concernés par l'étude est le point d'aboutissement d'une série d'opérations indispensables et interdépendantes.

- *L'univers de l'enquête.*

L'univers de l'enquête est l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête, c'est dans cet univers que sera découpé l'échantillon. L'univers est appelé aussi « la population » de l'enquête. → Un sondage d'opinion avant les élections, l'univers = le corps électoral → Une enquête sur les pratiques culturelles en Algérie, l'univers = tous les Algériens Dans la plupart des cas, il faut construire un échantillon, c'est-à-dire limiter l'enquête à un petit nombre de personnes (une sur 10, ou une sur

20, ou une sur 200, ou une sur 2000...) qui formera l'échantillon à l'intérieur de la population de l'enquête Le problème est d'assurer la représentativité de l'échantillon, c'est-à-dire les conditions de sa composition qui garantiront la généralisation ultérieure, à l'ensemble de l'Univers de l'enquête, des résultats obtenus sur l'échantillon

- *Le milieu*

C'est défini l'espace et le lieu où l'étude doit se dérouler. Le chercheur délimite dans l'espace la portée et l'étendue de l'étude et en donne les raisons.

- *La population*

C'est un ensemble d'unités ou de personnes sur lesquels porte la recherche. Les éléments concernés par l'étude doivent partager des caractéristiques communes.

## **Les types d'échantillonnage**

Pour effectuer un échantillonnage, vous avez deux options :

- 1- L'échantillonnage représentatif.
- 2- L'échantillonnage aléatoire (aussi appelée « méthode probabiliste »).

### **1- L'échantillonnage représentatif**

Un échantillon représentatif, souvent utilisé dans une étude quantitative (questionnaire ou sondage), est défini comme représentatif lorsqu'il a les mêmes caractéristiques que la population étudiée (population mère).

Un échantillon représentatif peut se faire à travers l'utilisation de la technique des **quotas**.

### **2- L'échantillonnage aléatoire**

L'échantillonnage aléatoire (ou "méthode d'échantillonnage probabiliste") est déterminé à partir d'une procédure de tirage aléatoire statistique.

Malgré le hasard, la représentativité de l'échantillon aléatoire est assurée par les lois statistiques de la probabilité

## **Exemple**

Pour connaître les habitudes radiophoniques de la population, un étudiant pourrait réaliser un échantillonnage aléatoire et contacter des personnes au hasard. C'est la technique utilisée par Médiamétrie, une entreprise qui étudie les audiences radiophoniques.

## **Les règles de base de l'échantillonnage**

Comme l'indique la définition des chercheurs ci-dessus, l'échantillonnage est efficace « à condition de respecter des règles rigoureuses ». Nous allons par conséquent vous expliquer comment réaliser un échantillonnage correctement.

### **1- Bien choisir les personnes à interroger**

Les caractéristiques de l'échantillonnage sont strictes : pour être efficace, il ne vous faut interroger que les individus susceptibles de vous apporter des informations pertinentes pour votre recherche !

Pour respecter la règle de la représentativité de l'échantillonnage, vous devez cibler les personnes interrogées.

### **2- La taille de l'échantillon en fonction de l'étude**

Une étude empirique peut être menée par le biais d'une étude qualitative ou une étude quantitative. À travers le type d'étude et la technique d'enquête utilisée, la taille de l'échantillon varie.

- **Etude qualitative**

Lors d'une étude qualitative, la taille de l'échantillon peut être extrêmement restreinte : 1 à 2 personnes.

En fonction des informations que vous voulez obtenir, il est important de sélectionner la bonne personne à interroger.

- **Etude quantitative**

Dans le cadre d'une étude quantitative, l'échantillon à étudier doit être le plus représentatif possible de la population ciblée.

Cet échantillon doit également être assez important, afin d'obtenir des données statistiques pertinentes et une conclusion efficace.

### **3- Les techniques d'interrogation**

Selon le type de l'étude et de l'outil employé pour récolter des informations, l'échantillon à interroger le sera de différentes façons.

Pour l'entretien semi-directif ou libre, l'échantillon à questionner est de petite taille. L'étudiant a donc le temps d'interroger la personne en face à face, pendant plus d'une heure.

Pour l'entretien directif, qui se trouve à mi-chemin entre l'étude qualitative et l'étude quantitative, l'étudiant a le choix entre réaliser ces entretiens en face à face s'il a le temps, ou bien par e-mail, téléphone ou via les réseaux sociaux, si le nombre d'entretiens devient trop conséquent.

Pour un *focus group*, l'échantillon d'une dizaine de personnes doit obligatoirement être interrogée lors d'une réunion organisée avec tous les participants.

Pour un sondage ou un questionnaire, l'échantillon doit souvent représenter plus de 500 personnes.

#### **- Les étapes pour préparer un échantillonnage**

Avant de se lancer dans son enquête, il est utile de préparer son échantillonnage en suivant plusieurs étapes importantes.

- 1- **Définir une problématique et des hypothèses.**

- 2- **Choisir le type d'étude** (qualitative ou quantitative).

- 3- **Choisir l'outil le plus adéquat** (entretien, *focus group*, questionnaire, sondage) car la taille de l'échantillon n'est pas la même selon l'outil employé.
- 4- **Définir un échantillon efficace** : un questionnaire ou un sondage demanderont un échantillon large de personnes (+500) alors qu'un *focus group* ou entretien beaucoup moins (une dizaine d'individus, voir juste 1 ou 2).
- 5- **Constituer un échantillon** : si votre échantillon est volumineux (sondage ou d'un questionnaire), vous devez effectuer un échantillonnage représentatif de la population concernée par votre sujet. Pour un *focus group*, assurez-vous que votre groupe soit représentatif. Pour un entretien, l'échantillon sera le plus souvent constitué de quelques personnes (un expert par exemple).
- 6- **Cadrer votre échantillonnage** : définissez un début et une fin à votre étude ("saturation théorique").

## 6-1 Les étapes de l'analyse statistique

### a- *La collecte des données*

La statistique a des règles et des méthodes sur la collecte des données, pour que celles-ci puissent être correctement interprétées. Elle est toujours précédée d'une phase où sont déterminés les différents caractères à étudier et le choix de la population à étudier. Elle vise à recueillir des données de base concernant la population-cible afin de préparer la stratégie d'échantillonnage et de décider de la taille de l'échantillon : choix de l'ensemble des individus à étudier (la population d'étude), la taille de la population et sa représentativité. Cette phase peut s'appuyer sur des possibles recensements qui ne sont pas toujours possibles (quand il s'agit d'une enquête concernant la population d'un pays dont le coût est élevé), ni souhaitables (ils peuvent contenir des erreurs). Et de ce fait, on opte pour le sondage statistique qui consiste à mesurer un ensemble de comportements, de dispositions ou d'avis, d'un échantillon représentatif de la population étudiée. C'est l'étape également où l'on recueille des informations de base sur les sujets qui vont être étudiés. Un échantillon non représentatif est dit biaisé.

### ***b- L'organisation des données***

Cette phase est indispensable ; elle permet d'apporter les corrections nécessaires avant la mise en œuvre définitive de l'enquête. Elle consiste à structurer les données recueillies sous forme de tableaux à codifier ou les catégoriser ; à présenter les données de façon à en avoir une vue d'ensemble. C'est une manière utile pour observer facilement les données.

### **c- Le traitement des données collectées**

- *La statistique descriptive* : cette phase est extrêmement importante, elle consiste à transformer les données initiales (représentations graphiques) pour en faire une synthèse statistique facilitant ainsi les traitements statistiques suivants. Le chercheur procède au regroupement des données, au calcul des effectifs et à la construction de graphiques, ce qui permet l'émergence d'un premier résumé visuel du caractère statistique à étudier. Il est parfois nécessaire de faire un classement, un résumé et d'opérer une compression et une transformation de données.
- *L'inférence statistique* : cette étape s'appuie sur la statistique mathématique. Elle consiste à formuler des hypothèses sur la loi qui gère le phénomène général. L'étude de l'échantillon va alors valider ou non cette hypothèse (les tests d'hypothèses). Ces tests permettent de quantifier la probabilité avec laquelle des variables vérifient une propriété donnée. On peut modéliser un phénomène.

Dans le cas de la modélisation statistique, le modèle va être construit à partir des données disponibles.

### **d- Présentation et interprétation des résultats**

Interpréter des résultats c'est rendre les données compréhensibles par tous, faire parler les données et donner du sens aux chiffres. À travers l'interprétation, le chercheur doit apporter l'essentiel de sa recherche en donnant des significations concrètes, opérationnelles à tous les indices et facteurs élaborés par le calcul statistique.

## 6-2 Analyse des données collectées

Au niveau de cette étape, il est temps de traiter l'information issue de l'observation pour qu'elle soit en mesure d'être présentée, ce qui permettra par la suite de comparer les résultats de l'observation à ceux escomptés par l'hypothèse.

En second lieu, il s'agit de justifier l'émergence de certains faits imprévus, de reformuler ou ajuster les hypothèses, pour que l'aboutissement aux conclusions soit le moment où le chercheur pourrait exprimer ses perspectives d'analyse.

En effet, dans le cadre d'une recherche quantitative le chercheur recourt aux trois opérations de l'analyse des informations et qui se présentent ainsi :

**A- *Décrire les données et les agréger (si nécessaire)*** : cette opération consiste à mettre en avant, lors de la description les caractéristiques des variables présentes dans les données à analyser, et à les présenter d'une manière (agregée si nécessaire) qui s'apparente à la distribution des variables indiquées dans les hypothèses (procéder à une répartition en sous-groupe ou les décrire en fonction de nouvelles données pertinentes). Au terme de cette phase le chercheur aura un inventaire de données manifestant des variables bien mises en exergue.

**B- *Analyse des relations entre les variables*** : cette étape se donne pour objectif de mettre en lumière, en s'appuyant sur les hypothèses, les relations pouvant exister entre les variables des données observées. De ce fait, au cours de cette phase, le chercheur est appelé à manifester avec rigueur, et comme prévu dans les hypothèses, toute relation de dépendance, d'indépendance ou de cohérence observée entre les variables. Et pour marquer la rigueur des hypothèses proposées, il faut passer par les hypothèses complémentaires qui confirment la fiabilité des relations prévues par les hypothèses.

**C- *Comparaison des résultats observés avec ceux attendus et interprétation des écarts*** : la visée principale de cette étape est de confronter les relations déterminées lors de l'observation avec celles prévues dans les hypothèses. Il s'agit ainsi de mesurer

les écarts entre ces relations étudiées et de les interpréter dans un second temps. Au terme de cette étape, le chercheur devra déterminer avec précision la nature de ces relations afin de pouvoir confirmer ou infirmer ses hypothèses.

En revanche, il est à souligner que, cas échéant, le chercheur est appelé à présenter des explications en ce qui concerne les écarts qui ne riment pas avec les hypothèses prévues, ou à prendre l'initiative d'élaborer de nouvelles hypothèses pour en tirer des conclusions pertinentes.

### **6-3 Les conclusions**

La conclusion est la partie charnière qui se charge de présenter, aux lecteurs potentiels, un panorama de la recherche menée, sans qu'il soit obligé de lire la totalité du travail. De ce fait, il est nécessaire de présenter les informations utiles et, par voie de conséquence, la conclusion doit s'articuler sur trois niveaux :

#### ***A- Rappel des grandes lignes de la démarche***

- Rappeler la question de départ dans sa dernière formulation.
- Présenter les caractéristiques principales du modèle d'analyse,
- Présenter le champ d'observation, les méthodes appliquées et les observations effectuées,
- Présenter les résultats de la comparaison et les résultats obtenus, plus un rappel comprenant les explications des écarts constatés.

***B- Présentation des nouveaux apports de la recherche*** : il s'agit de présenter avec détails les nouvelles connaissances scientifiques découlant de cette recherche, celles en relation avec l'objet d'étude et leurs bases théoriques.

***B- Perspectives de recherche à développer*** : puisque le chercheur s'attend toujours à des résultats plus clairs et plus pratiques de ce fait il ouvre la perspective aux pistes d'action proposées en fonction des analyses.

## **Conclusion générale**

La recherche c'est d'abord un état d'esprit, c'est avoir un esprit scientifique : questionner les évidences, ne pas accepter le discours général ou la première impression. C'est une démarche, celle de la recherche de preuves de manière la plus rigoureuse possible.

Appliquer un esprit scientifique dans une recherche permettra à l'étudiant -chercheur- d'apporter des questionnements, douter positivement, d'observer, de remarquer de reconnaître et aussi d'évaluer. Un esprit ou l'objectivité règne afin de se distancier du sens commun, s'ajoute à cela une méthode pour s'organiser systématiquement.

Grâce à ce paramètre le chercheur se définit par sa capacité de se soumettre à des situations inhabituelles, des situations relevant de la vie et de l'esprit scientifique.

L'étudiant chercheur est en quête de connaissances « scientifiques » résultant d'un état d'esprit particulier, d'une recherche de faits, d'une tentative de trouver des lois générales (ou des régularités) et d'une remise en cause des acquis.

Réussir son projet de recherche appelé communément « *mémoire* », notre jeune chercheur est en phase de maîtriser un bon nombre de bagage méthodologiques, en allant du choix du sujet jusqu'à l'analyse. Faire de la recherche, c'est d'abord partir d'un problème, d'une question, c'est construire le problème. Il n'y a pas de recherche s'il n'y a pas une interrogation pour laquelle on ne dispose pas de réponse. La première chose à faire, lorsqu'on se bute à un problème, c'est de vérifier si quelqu'un, quelque part, n'y a pas déjà apporté une réponse que l'on pourrait emprunter. Il s'agit donc de rassembler toute la documentation pertinente, et de l'analyser afin de voir si d'autres ne l'ont pas étudié avant, comment ils s'y sont pris et à quelles conclusions ils ont abouti. Cette démarche donnera de l'avantage au chercheur et le conduira à l'originalité dans sa recherche.

Le chercheur doit expliquer sa méthode et la livrer ainsi à l'examen des autres chercheurs. La recherche est un phénomène collectif à travers le fait que chacun va essayer de comprendre, et éventuellement de comparer ou reproduire les résultats des autres, afin de les confirmer, de les compléter ou de les réfuter. Préciser ses questions

de recherche, formuler des hypothèses, s'appuyer sur un auteur sans le paraphraser, expliciter son plan d'enquête, définir sa position de chercheur par rapport au terrain, pour ne citer que ces exemples, sont des opérations indispensables mais difficiles et sur lesquelles les perspectives, tant nationales que disciplinaires, sont diverses et les pratiques variées.

À partir du cours **Techniques de Recherche (TR)**, l'étudiant – chercheur- apprend un ensemble de connaissances et d'habiletés qui lui permettront d'envisager des recherches ultérieures et les mener avec rigueur et persévérance.

## **Travaux Dirigés**

### ***L'objectif de ces travaux :***

- Lire/Comprendre/Interpréter un sujet d'une complexité moyenne.
- Circonscrire les étapes de la recherche
- Savoir problématiser à partir de la question principale du sujet.
- Appliquer les techniques de recherche enseignées (questionnaire, entretien, observation...)
- Comprendre un ouvrage et élaborer une note de lecture
- Savoir interpréter un ouvrage
- Aider l'étudiant à s'exercer en matière de réflexion et de rédaction

### ***Supports nécessaires :***

- Les méthodologies enseignées lors du cours : les étapes de la recherche scientifique.
- Les méthodes de recueil des données enseignées lors du cours : les techniques de recherche.
- Des connaissances acquises lors des modules déjà enseignés comme le module de *Technique du Travail Universitaire TTU*, ou de cultures générales.

## **Activité 01 : Travail de recherche**

*« Le travail de recherche est une clef aux mains de l'homme qui non seulement ouvre les portes du changement, de la prospective et de l'innovation, mais également aide à optimiser ses outils et technique de production et à améliorer ses conditions de vie. »*

À partir de cet extrait expliquez pourquoi fait-on de la recherche ?

### **Réponse :**

#### **On fait la recherche pour :**

- Pour produire des nouvelles connaissances scientifiques
- Enrichir les connaissances existantes
- Pour faire de nouvelles découvertes ;
- Pour apporter des solutions innovatrices (améliorations) à des problèmes complexes ;
- Pour investiguer les lois de la nature (Causes/Effets qui s'exercent sur tous les phénomènes) ;
- Pour développer de nouveaux produits,
- Pour améliorer nos vies tout en tenant compte de l'état de la planète ;
- Pour faire avancer la science et les connaissances.

En effet, l'université est un établissement d'enseignement supérieur dont l'objectif est la production de la connaissance scientifique, sa conservation et sa transmission ; et aussi de servir la communauté.

## **Activité 02 : La recherche Scientifique**

La recherche scientifique obéit à des règles bien spécifiques. Lesquelles ?

### **Réponse :**

Les règles spécifiques de la recherche scientifique se résument en ceci :

a) **L'd'objectivité** : Élément essentiel d'une recherche qui impose au chercheur de laisser de côté ses croyances et ses prémisses habituelles, de suivre les procédés d'une

recherche empirique et de présenter honnêtement et ouvertement ses méthodes utilisées et ses résultats obtenus.

b) **La vérification empirique** : Opération scientifique qui consiste à confronter une théorie (plus précisément une hypothèse déduite de cette théorie) à la réalité, c'est-à-dire aux faits.

c) **Le scepticisme** : valeur fondamentale de la science qui amène les chercheurs à douter de l'information ou des idées qui ne peuvent être vérifiées par une recherche empirique systématique). Le scepticisme amène les chercheurs à rejeter toute affirmation qui ne peut être démontrée ou qui ne s'appuie pas sur des données empiriques ayant été établies conformément aux méthodes de recherche acceptées. La recherche scientifique vise à étoffer les résultats déjà obtenus en enrichissant les connaissances scientifiques établies.

d) **L'Empirisme** : considère que les connaissances proviennent de l'expérience, de terrain

e) **Le pragmatisme** : considère que les connaissances ne valent que par leurs implications pratiques

f) **Le Normalisme** : est basé sur la doctrine, les normes, les lois, les théories, les paradigmes...

g) **Le Déterminisme** : est basée sur la relation de cause à effet.

L'étude veut prédire une relation causale et déduire les conséquences. Le chercheur agit sur l'un des variables pour étudier son effet sur l'autre.

h) **L'interactionnisme** : se base au contraire sur des phénomènes qui se produisent simultanément au fait social étudié et qui reflètent généralement les intentions des acteurs concernés. Plutôt que de retracer, pour chaque fait social, le processus qui a conduit à son émergence, on tâche ici de montrer dans quelle mesure il résulte de la combinaison d'actions simultanées, dont on entend dégager la "rationalité". Les résultats de la recherche scientifique sont présentés dans une dissertation scientifique originale appelée Travail scientifique.

### Activité 03 : Savoir délimiter un sujet de recherche

A- En vous appuyant sur le questionnement de **Quintilien**, délimitez les sujets suivants :

- « *L'échec scolaire des apprenants de 4<sup>ème</sup> année primaire pendant la pandémie « Covid-19 »*. Cas des apprenants de l'école Mouloud Feraoun »
- « *La diphtongaison des voyelles chez les locuteurs arabophones constantinois* »

B- Sur quels critères choisissez-vous un sujet de recherche ?

### Activité 4 : L'hypothèse

À partir de la question suivante rédiger une hypothèse.

**Question :** Pourquoi les étudiants de première année licence de français sont plus susceptibles d'assister à des conférences que ceux de deuxième année licence ?

**Réponse :**

**Hypothèse :** Les étudiants de première année sont plus susceptibles d'assister à des conférences que les étudiants de deuxième année, car ils sortent tout juste du lycée et ont l'habitude des cours/conférences obligatoires.

### Activité 05 : La problématique

**A- Quelle est la différence entre une problématique et une question centrale de recherche ? appuyez vous sur des exemples.**

**Réponse :**

Il y a en effet une différence entre problématique et question centrale de recherche, même si parfois la distinction n'est pas très claire.

La question centrale de recherche est la **question** à laquelle le mémoire va répondre. Elle découle de la problématique, qui elle met en exergue un « **problème** ». Les questions centrales se décomposent généralement en sous-questions et/ou en hypothèses.

La problématique sera rédigée sous **forme affirmative** (ex : « *Les enseignants de collège n'ont pas les compétences nécessaires pour reconnaître et guider les élèves surdoués en cours.* »).

La question de recherche sera rédigée sous **forme de question** (ex : « *Quelles techniques pratiques peuvent employer les enseignants afin de mieux identifier et guider les élèves surdoués ?* »).

### **B- Comment présenter une problématique de recherche ?**

#### **Réponse :**

Présenter la problématique d'une recherche, c'est :

- Fournir les éléments pour justifier la recherche en définissant le problème auquel on s'attaque, en disant où et en quoi consiste.
- Répondre à la question : en quoi a-t-on besoin d'effectuer cette recherche et de connaître ses résultats ?
- Il s'agit d'identifier ce qui crée le malaise, l'insatisfaction, « ce qui fait problème ».

### **C- Comment définir une question de recherche ?**

#### **Réponse :**

Définir une question de recherche c'est :

- Exprimer le problème sous forme d'énoncé interrogatif écrit au présent de l'indicatif.
- Soulever et poser explicitement la question principale ou centrale et les questions complémentaires.

La question de recherche doit avoir les qualités suivantes :

- Être claire et précise : cette qualité suppose que la question de recherche ne soit ni longue, ni ambigu, ni vague. Elle doit être cohérente.

- Être pertinente : elle doit éviter les confusions de domaine de compétences.
- Être réaliste et pratique : elle doit indiquer que le chercheur en formulant sa question de recherche à pris en compte un certain nombre de contraintes comme par exemple :
  - *Le niveau de connaissance et de compétence.* Il doit se poser la question suivante : suis-je suffisamment formé et informé sur le domaine concerné ?
  - *Les ressources en temps, en moyen matériel et financier,* le chercheur doit résoudre la question de leur possibilité.

### **Activité 06 : Technique d'entretien**

A- En s'appuyant sur les consignes données en classe, rédigez un guide d'entretien qui doit comprendre :

- une présentation de la recherche à réaliser (objectif, méthode, garanties de l'anonymat)
- une liste des thèmes à aborder et des sous-thèmes (cohérence à respecter).
- les questions à poser (types des questions choisies).
- les titres et les sous-titres formulés (explicites et concis).

B- l'entretien non directif :

- Les représentations
- Le recueil d'élément d'image de marque
- L'usage réel d'un produit

C- L'entretien semi-directif :

- Les représentations
- Les symboles
- L'usage réel d'un produit.

Enfin, les travaux seront discutés, critiqués et commentés par les étudiants eux-mêmes lors de la présentation, pour saisir les lacunes et améliorer la qualité de leurs travaux.

### **Activité 07 : Technique d'observation**

- Rédigez un texte descriptif, interprétant ainsi la situation observée (observation de terrain), tout en tenant compte des consignes et des recommandations dispensées en classe (traiter des situations différentes).
- Comment déterminer la méthode d'observation la plus adéquate pour votre recherche
- Quel genre d'observation convient à votre recherche pour votre mémoire ?

### **Activité 08 : Technique du questionnaire**

D- Devoir sur table qui consiste à présenter des exercices méthodologiques et notamment à repérer les lacunes d'un questionnaire et à proposer des améliorations nécessaires.

**E- Quelles sont les étapes pour préparer un questionnaire ?**

#### **Réponse :**

Pour mener un questionnaire efficacement, il est recommandé de suivre 7 étapes élémentaires, à savoir :

1. Rédiger des hypothèses : en fonction du sujet et de la problématique, on rédige plusieurs hypothèses. Le questionnaire d'étude quantitative doit aider à répondre à ces hypothèses et illustrer les arguments.
2. Définir l'échantillon : il s'agit de l'étape la plus importante dans la construction du questionnaire. Le chercheur doit se demander qui interroger, quel groupe de personnes, spécifiquement, pourrait lui apporter le plus d'informations utiles. Enfin, l'enquêteur doit également se demander avec quel outil il entend mener son étude quantitative : le questionnaire ou le sondage.
3. Définir comment diffuser le questionnaire : par e-mail, par téléphone, sur les réseaux sociaux, ou sur support papier, il faut définir la façon on veut diffuser le questionnaire.

4. Établir les informations personnelles : avant de commencer le questionnaire en lui-même, l'enquêteur doit rédiger une partie servant à connaître certaines informations sur les personnes interrogées (ex : genre, âge, situation sociale). Ces informations seront utiles pour analyser les données récoltées.
5. Élaborer le questionnaire : le chercheur doit rédiger une série de questions ouvertes ou fermées et vérifier qu'elles soient simples de compréhension.
6. Tester le questionnaire : avant de se lancer, on prend le temps de tester notre questionnaire auprès d'une ou deux personnes.
7. Fixer une date de début et de fin : selon notre avancement et la date de notre rendu, on doit définir un jour de début et de fin pour notre questionnaire.

### **Activité 09 : Exposé méthodologique**

A- Le mot méthodologie est littéralement :

- La science de la méthode.
- La méta-méthode
- Le discours sur la méthode

B- En s'appuyant sur des documents (textes) distribués en classe, les étudiants devront (par groupe de deux personnes), présenter un exposé comprenant :

- une introduction portant sur la nature du texte, son contexte et les circonstances de son écriture.
- la problématique, les hypothèses et la méthodologie adoptée.
- La description des terrains investigués et la logique argumentative du texte présenté.
- Une évaluation la démarche en décrivant ses apports et ses limites.

Dans le cadre de ce cours on réalise un nombre important d'exercices individuels et d'évaluations continues à travers plusieurs travaux

## Références bibliographiques

- Aktouf, O. (1987). Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, une introduction à la démarche classique et une critique, Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.
- Angers, M. (1997). Initiation pratique à la méthodologie des recherches. Casbah université.
- Arborio, A. Fournier P. (2005). L'enquête et ses méthodes : l'observation directe, Armand Colin
- Balima, Th et Duchenne, V. (2005). Méthodologie de la recherche en Sciences de l'information et de la communication, Ouagadougou, Edit. Sankofa / Edit. Sidwaya.
- Barbier, R. (1986). La recherche action, Paris, Anthropos Bardin, L. (2001) (1977), L'analyse du contenu, Paris, PUF.
- Baribeau, C. (2009). « L'analyse qualitative des données », Recherche qualitative, vol.28, n°1, p.133- 148.
- Beaud, S, Weber, F. (1998). Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques, Paris, La Découverte
- Berthier, N. (2014). Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés, 4 e édition, Paris, Armand Colin.
- Blalock, H. (1973). Introduction à la recherche sociale. Duculot : Gembloux.
- Blanchet, A. (1991). Dire et faire dire : l'entretien, Paris, Armand Colin.
- Blanchet, A. (1985). L'entretien dans les sciences sociales, Paris, Dunod.
- Blanchet, A, Gotman, A. (1992). L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Armand Colin.
- Brechon P. (dir.). Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives, Grenoble, Presses Universitaires Grenoble, 2011.
- Beaud M. L'art de la thèse, Paris, La Découverte, 2006.
- Charaudeau, P. (2009). « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », Corpus, n°8 novembre  
<http://corpus.revues.org/index1674.html>

- Chevrier Jacques, « La spécification de la problématique », Benoît GAUTHIER, dir., 1993, Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données, 2 e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 49-78.
- Coenen-Huther Jacques R., 1995, Observation participante et théorie sociologique, Paris, L'Harmattan.
- De Landsheere, G (1970). Introduction à la recherche en éducation, Paris, Armand Colin/Bourrelier.
- Depelteau, F. (2005), La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats, Bruxelles, De Boeck.
- Dimandja, Eluy'a, C. (2009). Comment élaborer un travail de fin de cycle ? Contenu et étapes. Kinshasa : PUK.
- Dumez, H. (2013). Méthodologie de la recherche qualitative, les 10 questions clés de la démarche compréhensive, Paris : Vuibert
- Fenneteau H. Enquête : entretien et questionnaire. 2e éd. Dunod ; 2007.
- Festinger, R et al. (1974). Les Méthodes de recherche dans les sciences sociales. Paris : Presse universitaire de France
- Fragnière, J-P. (1996). Comment réussir un mémoire. Paris : Dunod, Nouvelle édition.
- De Singly F. Le questionnaire : L'enquête et ses méthodes. 3e éd. Armand Colin ; 2012.
- Gavard-Perret M-L et al. (2012), Méthodologie de la recherche, réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion, Paris : Pearson
- Ghiglione, R. (1987). Les techniques d'enquêtes en sciences sociales. Paris : Dunod
- Giordano, Y. (2003). Conduire un projet de recherche : une perspective qualitative, EMS, Paris
- Grawitz, M. (1993). Méthodes des sciences sociales, Précis Dalloz.
- Grawitz, M. (2001). Méthodes des sciences sociales, Dalloz, 11ème édition.
- Guidere, M. (2003). Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettre, langue, sciences humaines et sociales. Maîtrise, DEA, Master, Doctorat. Paris : Ellipses Edition Marketing S.A.

- Huberman A.M. et B. Miles (1991). Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes, De Boeck Université, Bruxelles
- Kalika M. Le mémoire de Master, Paris, Dunod, 2e éd. 2008.
- Kalika M., Romelaer P. Comment réussir sa thèse ? Paris, Dunod, 2e éd. 2011.
- Kilondo. Nguya, D. (2009). Cours de méthodes de recherche en sciences sociales, G2 économie, UNILU, inédit
- Krosnick, J. A., Et Presser, S. (2010). Question and questionnaire design. In J. D. Wright Et P. V. Marsden (Eds.), Handbook of survey research (second edition) (pp. 263-313). Bingley, UK : Emerald Group.
- M'Bayo, M. (2004). L'Art de confectionner un travail scientifique, guide pratique pour les étudiants des Sciences sociales, Sciences Économiques et de Gestion, Lubumbashi : PUL
- Mbimbi, P. S (2021). Cours d'initiation à la recherche scientifique. Consulté le 10/10/2022. En ligne [L1-INITIATION-A-LA-RECHERCHE-SCIENTIFIQUE.pdf](#)
- Meziani, A (2021). Cours Techniques du travail universitaire. Consulté le 28/03/2023. En ligne [ttu\\_polycopie\\_meziani \(1\).pdf](#)
- Mills C.W. (1997). Le grand espoir des sciences sociales in L'imagination sociologique, Paris, La Découverte/Poche. pp. 5-26
- Laraoui, N.E. (2021). Cours Techniques de Recherche. Consulté le 20/03/2021, en ligne [Nour el houda LARAOUI.pdf \(umc.edu.dz\)](#)
- Paugam S. (dir.), L'enquête sociologique, PUF Poche, 2010.
- Pires A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique, CÉGEP, la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
- Puren, C. (2013). Méthodologie de la recherche en didactique des langues-cultures. Cours en ligne, <https://www.christianpuren.com/coursm%C3%A9thodologie-de-la-recherche-en-dlc/>.
- Quivy R. et Van Campenhoudt (2010). Manuel de recherche en sciences sociales, Paris : Dunod

- Thiétart, RA. Et coll. (2000). Méthodes de recherche en Management, Dunod, Paris
- Sem, Mbimbi, P. et Cornet, A. (2017). Méthodes de recherche en sciences économiques et de gestion : Guide d'accompagnement pour la réalisation de la thèse, le mémoire ou le travail de fin de cycle. Lubumbashi, PUL
- Van Campenhoudt, L., & Quivy. R. (1995). Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, 2ème Édition, Éd. Dunod, P. 22.
- Van Campenhoudt, L., & Quivy, R. (2011). Manuel de recherche en sciences sociales-4e édition. Dunod.
- Vilatte, J. C. (2007). Méthodologie de l'enquête par questionnaire. Laboratoire Culture & Communication Université d'Avignon.
- Vincent, V. (2017). Etude d'activités d'exploration de pratiques de recherche de scientifiques dans le cadre d'un partenariat. Éducation. Université Paris : Saclay.

## Webographie

- [Nour el houda LARAOUI.pdf \(umc.edu.dz\)](#)
- <https://polyedre.uqam.ca/cadre-theorique.html>
- <https://www.techno-science.net/definition/2890.html>
- <https://lyceeduruy.fr/cdi/files/2010/09/D%C3%A9limiter-le-sujet.pdf>
- <http://mediamed.unistra.fr/dmg/recherche-2/construire-une-enquete-et-un-questionnaire/>
- <https://arlap.hypotheses.org/3793>
- <https://explorable.com/fr/methodologie-de-recherche>
- [http://www.issep-ks.rnu.tn/fileadmin/templates/Fcad/introduction\\_1.pdf](http://www.issep-ks.rnu.tn/fileadmin/templates/Fcad/introduction_1.pdf)
- [https://www.researchgate.net/publication/285158641\\_Introduction\\_a\\_la\\_recherche\\_qualitative](https://www.researchgate.net/publication/285158641_Introduction_a_la_recherche_qualitative)
- [https://www.dphu.org/uploads/attachements/books/books\\_216\\_0.pdf](https://www.dphu.org/uploads/attachements/books/books_216_0.pdf)
- <http://www.ecopo-edu.org/wp-content/uploads/2018/10/COURS-DIRS-L1-EcoPo-2018-2019.pdf>
- [1-la recherche scientifique.pdf \(univ-batna2.dz\)](#)
- [ttu polycopie meziani.pdf \(univ-batna2.dz\)](#)
- [L1-INITIATION-A-LA-RECHERCHE-SCIENTIFIQUE.pdf](#)
- [polycopiehabpoufusion \(1\).pdf](#)
- <https://www.scribbr.fr/methodologie/questionnaire/>

## ***Liste des tableaux et des figures***

## Liste des tableaux

**Tableau 1** : Tableau établi par P. Fraisse / C. Clerget (2014). Comment délimiter un sujet de recherche .....p25

## Liste des figures

**Figure 1** : Les qualités d'un esprit scientifique.....p22

**Figure 2** : Schéma du questionnement de Quintilien (QQQOCP).....p26

**Figure 3** : Les étapes de la recherche scientifique .....p39-40

**Figure 4** : Schéma montrant les différentes phases de la recherche..... p44

**Figure 5** : Etape 1 : la question de départ.....p47

**Figure 6** : Etape 2 : l'exploration .....p48

**Figure 7** : Démarche hypothético-déductive.....p60

**Figure 8** : La recherche : carte des concepts.....p62